

# Plan de gestion 2020 – 2024



## Sommaire

### Fiches de projets

1	Patrimoine paysager	7
2	Patrimoine naturel : Biodiversité	16
3	Agriculture, produits du terroir et économie de proximité	25
4	Tourisme, détente et loisirs durables	34
5	Énergies et mobilité douce	43
6	Sensibilisation et éducation au développement durable	49
7	Identité régionale	56
8	Travailler ensemble et planification	62
9	Communication et marketing	68
10	Gestion et qualité	73

# Fiches de projets

## Introduction

Ce document présente les fiches de projets complètes qui, avec la planification sur cinq ans (chapitre 2), constitue le *Plan de gestion 2020–2024 du Parc naturel régional Jura vaudois* accompagné de la demande financière. Il a été déposé par le canton de Vaud auprès de la Confédération le 29 mars 2019.

Les projets ont gardé une certaine continuité thématique depuis 2013, année d'obtention du label fédéral Parc d'importance nationale. Cependant, dans un souci de lisibilité, de cohérence et de simplification, le programme actuel du PNRJV a été restructuré. Les 18 projets de la période 2016–2019 ont été regroupés en 10 projets. Certaines réorientations ont été effectuées de par la volonté du Parc de renforcer ses liens avec ses partenaires, d'améliorer son efficacité et sa qualité, ainsi que de mener des actions plus participatives.

Cela ne signifie pas que le Parc diminue ses actions, bien au contraire. En renforçant son mode de fonctionnement, cela lui permet de mieux atteindre ses objectifs. Les projets sont toujours répartis selon les quatre missions (objectifs programme) assignées aux parcs naturels régionaux d'importance nationale par la Confédération. De plus, ils prendront en compte toute l'ampleur du territoire ; périmètre de plus de 530 km<sup>2</sup>, impliquant une coordination avec 30 communes territoriales et 3 communes propriétaires et des aspects transfrontaliers.

Le Parc n'a pas défini d'axe de recherche en particulier. Il collabore cependant avec des institutions spécialisées (HES, universités, etc.) selon les besoins liés aux projets.

Les dix projets sont coordonnés entre eux. La mise en œuvre des uns renforce la mise en œuvre des autres. Ce faisant, l'atteinte des objectifs stratégiques du Parc est facilitée.

La forêt, milieu représentant plus de 60% du territoire, est omniprésente dans ce programme 2020–2024. Les enjeux liés aux changements climatiques, et les déficits en ressources hydriques notamment, sont également traités au travers de nombreuses actions du Parc et considérés comme des thèmes transversaux. Ce programme, orienté dans le sens d'un développement durable du périmètre, vise à accompagner et à motiver des actions d'atténuation des changements climatiques.

La présentation des 10 fiches de projets a été simplifiée au maximum afin d'en faciliter la lecture tout en conservant le cadre général déterminé par la Confédération. Pour la section "Contribution aux indicateurs d'effet du Parc", le choix a été fait de montrer la contribution aux objectifs de la Charte, ce qui fait plus de sens dans le cas du PNRJV. Une version vulgarisée des projets 2020–2024 sera développée.

Sans votre soutien, le Parc ne pourrait pas accomplir ses missions. Nous adressons nos sincères remerciements à toutes celles et ceux qui s'engagent à nos côtés. Nous nous réjouissons de poursuivre nos collaborations constructives avec vous.

### Mission 1

Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage.

Préserver et valoriser.

- 1 Patrimoine paysager
- 2 Patrimoine naturel : Biodiversité

### Mission 2

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable.

Renforcer et promouvoir.

- 3 Agriculture, produits du terroir et économie de proximité
- 4 Tourisme, détente et loisirs durables
- 5 Énergies et mobilité douce

### Mission 3

Sensibilisation et éducation au développement durable.

Sensibiliser et former.

- 6 Sensibilisation et éducation au développement durable
- 7 Identité régionale

### Mission 4

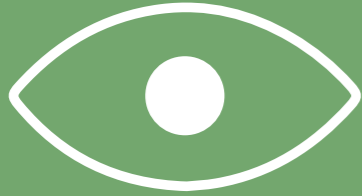
Partenariats, communication et garantie territoriale.

Travailler ensemble, planifier et communiquer.

- 8 Travailler ensemble et planification
- 9 Communication et marketing
- 10 Gestion et qualité

# Projets du Parc

2020 – 2024



**1** Patrimoine paysager



**2** Patrimoine naturel : Biodiversité



**7** Identité régionale



**8** Travailler ensemble et planification



**3** Agriculture, produits du terroir et économie de proximité



**4** Tourisme, détente et loisirs durables



**9** Communication et marketing



**10** Gestion et qualité



**5** Énergies et mobilité douce



**6** Sensibilisation et éducation au développement durable

**Développement durable**



Forêts



Changement climatique

# 1



## Patrimoine paysager

Le PNRJV se positionne comme un acteur central du Paysage. D'une part en travaillant et sensibilisant la population et les visiteurs du Parc aux prestations du paysage et à leurs liens à la qualité de vie afin qu'elles soient mieux perçues et durablement préservées ; d'autre part en soutenant une utilisation durable du paysage, notamment à travers le conseil et la coordination des différents acteurs concernés par l'entretien des paysages emblématiques du Parc.

Ce projet participe ainsi aux deux objectifs généraux de la Stratégie Paysage de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).



### Durée du projet

2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

Dans ce projet, le Paysage est compris au sens de la Convention européenne du paysage et désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Ce projet a pour but de préserver et de promouvoir, auprès de la population et des autorités locales, le paysage au sens large et de participer à la prise de conscience des prestations du Paysage (économiques, écologiques, sociales). Il vise à développer le Paysage comme un lieu particulier d'identification régionale et du quotidien (localités, routes, zones agricoles et forestières), attrayant pour ceux qui y vivent, qui s'y installent (ex: entreprises) et qui le visitent. Conformément à l'objectif général de la Stratégie Paysage, le Parc naturel régional Jura vaudois (PNRJV) mobilise les habitants et les autorités afin de développer leur sentiment d'appartenance et leur attachement au paysage.

Ce projet sera notamment mis en œuvre à travers une implication citoyenne de sensibilisation, d'observation aux prestations du Paysage et à son évolution ainsi que par la valorisation d'éléments paysagers d'importance tels que les murs en pierres sèches. Il a également pour but d'inciter à une utilisation durable du Paysage, grâce à la mise en place d'une plateforme de dialogue entre les acteurs concernés par différents paysages, permettant ainsi une amélioration de la coordination des politiques sectorielles. La mise en œuvre du projet débutera par une zone pilote de pâturages boisés, en intégrant les plans de gestion intégrés (PGI) réalisés notamment par le PNRJV. Le PNRJV valorise ainsi son expérience dans l'intégration paysagère.

Le Parc conseille également les communes afin de renforcer la prise en compte de ses objectifs dans les projets d'aménagement du territoire, conformément au Plan Directeur Cantonal (mesure E12). Le PNRJV pourra ainsi conseiller et soutenir la mise en œuvre d'aménagements permettant de rétablir, d'entretenir, de mettre en réseau ou d'améliorer les valeurs paysagères de l'espace rural (franges villageoises) mais aussi de prendre en compte les enjeux du développement vers l'intérieur, afin de conserver une qualité de vie (espace verts, perméabilité des sols).

Concernant les projets éoliens, la position du PNRJV est consultable sur le site internet.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte (Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.1.1 Préserver et valoriser les paysages issus de l'économie sylvo-pastorale
- I.1.3 Préserver et valoriser le paysage structuré des campagnes
- I.1.5 Valoriser et développer de façon harmonieuse le patrimoine bâti villageois
- I.1.6 Valoriser et préserver le paysage des crêtes
- I.1.7 Entretien et promouvoir le patrimoine constitué par les murs de pierres sèches
- II.2.1 Valoriser l'exploitation durable du milieu forestier
- III.1 Développer et promouvoir des événements en lien avec les thématiques du PNRJV
- III.3 Développer et promouvoir les animations pédagogiques
- III.4 Promouvoir les animations culturelles en lien avec les thématiques du PNRJV
- IV.2 Réaliser et adapter les documents relatifs à la gestion du PNRJV
- IV.3 Informer le grand public ainsi que les membres et partenaires sur les activités du PNRJV
- IV.4 Favoriser la collaboration avec les autres parcs en Suisse et à l'étranger
- IV.6 Favoriser la prise en compte des objectifs du PNRJV dans la gestion du territoire

### Importance du projet pour le Parc

Ce projet est d'une grande importance pour le PNRJV qui se positionne comme un acteur important pour promouvoir et favoriser la diversité et la structuration du paysage ainsi que pour valoriser la spécificité du paysage agricole et bâti du Jura vaudois. Le PNRJV peut favoriser les échanges et la coordination; la valorisation et l'appropriation par la population des questions relatives au paysage; permettant ainsi d'améliorer la préservation des paysages patrimoniaux définis dans la Charte du Parc.

### Liens avec d'autres projets

2. Patrimoine naturel: Biodiversité; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité; 4. Tourisme, détente et loisirs durables; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable; 7. Identité régionale; 8. Travailler ensemble et planification; 9. Communication et marketing.

### Organisation du projet

#### Partenaires

Office fédéral de l'environnement (OFEV): 5  
Services cantonaux (DGE-Biodiversité, DGE-forêt, SDT, DGAV...): 1, 5  
Réseau des parcs suisses « Développement du Paysage»: 1, 3  
Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois (CBOVd): 1, 2, 3  
Autres représentants forestiers (gardes, groupements, etc.): 1, 2, 3  
Fonds Suisse pour le Paysage (FSP): 5  
Organisations de développement régional (ADAEV, ADN, ARCAM, Région de Nyon): 1, 3  
Communes territoriales et propriétaires: 1, 4  
Patrimoine suisse: 2  
Pro Natura: 1, 3  
Habitants du Parc (et hors Parc): 2, 3, 4  
Propriétaires (alpages) et amodiataires: 1, 2, 3, 4  
Parc naturel régional du Haut-Jura: 1  
Parcs naturels régionaux du Doubs et du Chasseral: 1, 3  
Canton de Genève: développement du concept Paysage (Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement): 3  
Bureaux privés: 6  
Institutions de formations et recherche (ex: hepia ...): 1

#### Intégration dans des outils/ processus de planification plus larges

Convention européenne du paysage (2000)  
Stratégie paysage de l'OFEV (2012)  
Stratégie Biodiversité Suisse (2017)  
Conception « Paysage suisse » (CPS)  
Objectifs généraux Nature et paysage (CPS) (2015)  
Projet de territoire suisse ARE 2012  
Politique agricole 18-21  
Stratégie développement durable suisse  
Paysage 2020, Synthèse réalisée pour les Principes directeurs pour la Nature et le Paysage de l'OFEV (2003)  
Résultats du programme de monitoring « Observation du paysage suisse » (OPS) (2017)  
Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)  
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)  
Inventaire et valeurs du Paysage du WSL  
Plan directeur cantonal (2018)  
Inventaires cantonaux et locaux des paysages et géotopes (IMNS)  
Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon  
Concept paysage du canton de Vaud

Inventaire et valeurs du Paysage du WSL  
Plan directeur cantonal (2018)  
Inventaires cantonaux et locaux des paysages et géotopes (IMNS)  
Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon  
Concept paysage du canton de Vaud

### Prestations obligatoires

#### Prestations

#### Délai

Le paysage est régulièrement thématiqué par le Parc et un monitoring en lien aux paysages emblématiques du Parc est mis en place ; les résultats peuvent être partagés.

Annuel

Au moins une réunion ou atelier avec les acteurs paysagers et concernés est organisée pour faciliter des échanges d'expérience, la coordination et la promotion de mesures (ex : pâturages boisés, gestion intégrée des eaux et lien au changement climatique).

2021, 2022, 2023, 2024

## État du projet, prestations et effets

### 1.1 Observatoire citoyen du Paysage

#### État du projet

Lors de la période 2016 – 2019, des ateliers de lecture du Paysage et des formations sur les inventaires du Paysage ont été réalisés. Le projet d'Observatoire du Paysage, prévu pour 2016 – 2019, n'a pas pu se réaliser. Le sous-projet, qui débutera en 2019, «Promotion de l'infrastructure écologique : une approche pilote via le paysage et la valorisation touristique» devrait permettre de valoriser des lieux importants en lien avec différents services offerts par le paysage (esthétique du lieu, patrimoine, social, qualité de vie). Il pourra nourrir les réflexions de l'Observatoire du Paysage.

#### Prestations

L'Observatoire du Paysage du PNRJV se nourrit des expériences des parcs Chasseral et Doubs qui ont développé ce concept depuis plusieurs années. Il s'inspire également de celui mis en place dans le cadre de la conception Paysage du canton de Genève.

Le PNRJV s'engage à impliquer la population locale dans la conception et la documentation de chaque site en faisant appel à la «mémoire retrouvée» ou à des enquêtes photographiques en immortalisant, par exemple sous le même angle deux fois par an en fonction des saisons, le même paysage sur au moins deux ans. Cette approche permet de réaliser un monitoring de l'évolution du paysage et de sensibiliser la population, et par exemple de valoriser le paysage structuré des campagnes. Les photos/dessins sont partagées sur le site internet du Parc et font l'objet d'expositions.

Ce projet fait également partie d'une démarche franco-suisse afin de partager les observations sur un espace de vie commun, soumis à des dynamiques socio-économiques partagées.

A travers ce monitoring, l'Observatoire du Paysage permet d'améliorer la compréhension des paysages ainsi que des services offerts par ces derniers (qualité de vie, bien-être, détente). Il permet également de nourrir des discussions avec différents acteurs sur le paysage du quotidien (paysage industriel, lisière de forêt, allée d'arbres, arbre isolé, etc.) afin d'en développer une vision partagée et de renforcer son importance auprès de la population.

Par cette action, le PNRJV cherche à valoriser les prestations du paysage en tant qu'interactions entre nature et société.

Enfin, le PNRJV initie des rencontres pour valoriser l'implication des citoyens. Il crée ainsi des groupes d'acteurs locaux qui «parrainent» les sites jugés d'importance paysagère ou d'autres initiatives locales.

#### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Observatoire citoyen du Paysage	Échange avec les autres parcs et acteurs Développement concept	Mise en place de l'observatoire Mise en œuvre des actions	Mise en œuvre des actions	Continuation Évaluation	Évolution Réflexion pour la suite

## 1.2 Valorisation et restauration d'éléments paysagers emblématiques et des murs en pierres sèches

#### État du projet

Depuis 2013, le PNRJV coordonne et soutient financièrement la restauration de murs en pierres sèches, élément paysager emblématique de son périmètre. Ce projet est un élément important pour les communes du Parc. La restauration a pu être réalisée grâce au soutien du Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) qui complète les fonds apportés par les communes. Le PNRJV a obtenu des fonds supplémentaires du canton de Vaud et de la Confédération pour ce projet, durant la période 2016-2019.

#### Prestations

Pour la phase 2020 – 2024, il s'agit de continuer la restauration des murs dans la mesure du possible en fonction des financements à disposition, permettant ainsi de valoriser et préserver le paysage des crêtes, mais également de valoriser les prestations fournies par le Paysage à caractère de bien public. Un lien fort est développé entre cette prestation et la fiche 7. «Identité régionale», notamment à travers la valorisation du savoir-faire des muretiers, le projet 4. «Tourisme, détente et loisirs durables» et 6. «Sensibilisation et éducation au développement durable» considérant les murs comme un thème emblématique du Parc et le rôle de couloirs/réseaux que jouent ces murs au niveau de la faune (projet 2. «Patrimoine naturel : Biodiversité»).

La méthode d'inventaire des murs développée par le Parc est partagée avec d'autres parcs et partenaires.

De plus, le PNRJV identifie des sites prioritaires dans lesquels d'autres éléments paysagers mériteraient d'être restaurés afin d'assurer la qualité du paysage.

#### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Valorisation et restauration d'éléments paysagers emblématiques et des murs en pierres sèches	Analyse du projet Orientation-Synergies pour valoriser les murs en lien avec les autres projets du Parc Mise en œuvre	Mise en œuvre Bilan sur l'état du projet et évaluation de l'approche	Adaptation si besoin Mise en œuvre	Adaptation si besoin Mise en œuvre	Évaluation Adaptation suite en fonction des financements

### 1.3 Coordination entre les acteurs du paysage : ex. Pâturages Boisés

#### État du projet

Le PNRJV a travaillé pendant plusieurs années à l'élaboration de plans de gestion intégrés (PGI), un outil de dialogue permettant de réunir les partenaires pour trouver des solutions acceptables par tous. Le PGI permet une gestion raisonnée des alpages et fixe des buts et des mesures concrètes à réaliser. Le PNRJV travaille actuellement à rassembler tous les PGI réalisés dans son périmètre.

En parallèle, des demandes ont émergé de la part des acteurs forestiers concernant les paysages des pâturages boisés et le lien forêt-agriculture. Ces derniers souhaitent que le PNRJV joue un rôle de conciliation et d'information vis-à-vis des représentants des différents milieux intéressés par la gestion des pâturages. Ces dernières années, des étés de plus en plus secs renforcent les enjeux relatifs aux différents usages des pâturages boisés. L'élaboration des PGI vise à optimiser les différentes ressources du pâturage boisé tout en prenant en compte les enjeux paysagers et la biodiversité.

De plus, un manque de communication sur les actions entreprises et expériences dans la région a par ailleurs été relevé.

#### Prestations

Comme relais régional des projets de mise en réseau dans l'agriculture et des projets de qualité du paysage, le Parc peut aider à la déclinaison des politiques publiques en lien aux pâturages boisés.

D'une part, le PNRJV met en place une plateforme d'échanges en lien à une zone pilote comprise entre Le Chenit et Bière, avec les différents acteurs concernés. En tant qu'acteur de conciliation, il veille à favoriser les interactions entre les différentes politiques sectorielles, afin de mettre en place un échange d'informations permettant des actions coordonnées. Il prend également en compte les bonnes pratiques existantes. Les résultats de cette coordination sont mis en œuvre par les acteurs concernés, communiqués et répliqués dans d'autres zones.

D'autre part, le Parc soutient les propriétaires et exploitants pour des actions concrètes, en particulier celles définies dans le PGI (rajeunissement des pâturages, réflexion sur la mise en place des points d'eau, réflexion sur les réseaux de clairières).

Il communique aux propriétaires et/ou gestionnaires les actions possibles en faveur du paysage afin, notamment, de faciliter la mise en œuvre des recommandations cantonales. Les possibilités de subventionnement pour la promotion de chottes par le programme « RPT biodiversité en forêt » ainsi que par les programmes CQP (Contribution à la qualité du paysage) de l'OFAG sont communiquées.

En cas de succès, le PNRJV pourrait étendre cette prestation à la gestion d'autres paysages définis comme importants (Pied du Jura ou à travers les échanges de l'Observatoire du Paysage).

#### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Coordination entre les acteurs du Paysage	Planification concertée avec le canton	Coordination et soutien	Coordination et soutien	Coordination et soutien	Coordination et soutien Évaluation

### 1.4 Conseils pour des aménagements paysagers en faveur de la qualité de vie

#### État du projet

La mesure E12 du Plan Directeur Cantonal relative aux parcs naturels régionaux précise que les communes « tiennent compte des objectifs et des exigences du parc dans leurs activités à incidence spatiale et dans leur plan d'aménagement local ». Cette exigence figure explicitement dans le questionnaire de l'examen préliminaire, introduit dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC), ce qui devrait favoriser son application.

Pour l'instant, le PNRJV n'a pas encore travaillé sur cette thématique mais envisage de mettre ses compétences en matière de gestion paysagère au service des communes, afin de soutenir des aménagements favorisant la qualité de vie et les dynamiques sociales.

#### Prestations

Dans le cadre des procédures d'aménagement du territoire, le Parc conseille les communes et échange avec elles sur l'aménagement des bordures de villages (franges villageoises) et des espaces verts situés à l'intérieur des villages, les aidant ainsi à prendre en compte les objectifs du Parc. Il veille ainsi à préserver la qualité du paysage, notamment ses prestations sociales, et favoriser la qualité de vie.

Un à deux projets pilotes sont réalisés sur participation volontaire des communes concernées et en partenariat avec les organisations de développement régional. Ces projets pilotes sont réalisés en coordination avec le projet 2. « Patrimoine naturel : Biodiversité », plus précisément les projets relatifs à la mise en réseau et aménagements des espaces verts villageois pour la biodiversité.

Ce sous-projet peut soutenir les échanges d'expériences entre communes lors, par exemple, de séminaires au sein du projet 6. « Sensibilisation et éducation au développement durable » (6.2 "Séminaires et échanges d'expériences").

#### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Conseils pour des aménagements paysagers en faveur de la qualité de vie	Conceptualisation	Développement de projets pilotes	Mise en œuvre et échange	Mise en œuvre et échange	Mise en œuvre et échange Évaluation

## 1.5 Mesures de gestion et exploratoires

**État du projet** À ce stade, le développement du rôle du Parc en lien au paysage au sens large et les mesures mises en place par le Parc pour soutenir les outils légaux existants constituent une orientation nouvelle. Le PNRJV doit donc investir des ressources importantes afin d'assurer la pertinence des actions proposées et l'ancrage dans son territoire.

**Prestations** Afin d'évaluer d'autres pistes pour le développement de cette thématique, la mise en place de mesures exploratoires est envisagée.

Il est notamment prévu d'évaluer la pertinence de développer des actions relatives à la « médecine du paysage », ou les bienfaits du paysage sur la santé, sur le modèle du Jurapark Aargau. D'autres prestations peuvent être envisagées en fonction des opportunités.

### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Gestion générale et mesures exploratoires					

# 2



## Patrimoine naturel : Biodiversité

L'un des rôles importants du PNRJV est de préserver et valoriser la biodiversité, indispensable à la vie sur terre. La biodiversité est créatrice de valeur ajoutée, notamment en fournissant des services indispensables pour la société et l'économie.

Le Parc se base principalement sur la Stratégie Biodiversité Suisse et sa mise en oeuvre au niveau cantonal. Conscient que pour maintenir la biodiversité, il est important de considérer l'ensemble des dynamiques et interactions, plusieurs objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse sont traités également à travers d'autres thèmes et projets (ex : Paysage, Agriculture, Energies, Sensibilisation et éducation, etc.).





## Durée du projet

2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

Ce projet fait écho à la Stratégie Biodiversité Suisse. Il se veut intégré et permettant la conservation et le renforcement d'une biodiversité riche.

Premièrement, le Parc travaille sur la qualité et la diversité des milieux naturels ainsi que des aires de mise en réseau. Il s'agit alors de favoriser la mise en place de mesures (plantation de vergers hautes tiges, de haies, création et restauration de mares, murgiers, tas de bois, etc.) mais aussi de sensibiliser le grand public à l'importance des couloirs écologiques et d'assurer la coordination avec d'autres outils (réseaux agro-écologiques, biodiversité en forêt, contrat corridors d'agglomération) afin d'apporter une réelle plus-value avec les actions du Parc.

Les mesures et les milieux concernés (biotopes, milieux humides mais également nature en villages et en zones rurales) découlent des actions menées lors du projet pilote d'infrastructure écologique (2016 – 2017), ainsi que d'autres projets réalisés dans le cadre de financements complémentaires mesures IE (2018 – 2019), permettant d'identifier certaines mesures subsidiaires aux actions du canton qui pourront être menées avec pertinence par le Parc. La nature dans les villages fait l'objet d'un focus particulier. Des actions, inspirées du concept directeur «Nature en ville» de la ville de Lausanne, sont développées et proposées aux communes. Ces actions doivent permettre de préserver et renforcer les valeurs naturelles présentes dans les villages au bénéfice de la biodiversité mais aussi de la qualité de vie. Ce concept peut notamment être valorisé dans le cadre du projet 1. "Patrimoine paysager" afin de conseiller les communes en matière d'aménagement du territoire et paysager en faveur de la qualité de vie. Le Parc continue également de soutenir la lutte contre les espèces exotiques envahissantes qui constituent une menace pour les espèces indigènes.

Deuxièmement, des mesures spécifiques supplémentaires permettent de favoriser la survie de certaines espèces emblématiques du Parc et typiques de certains milieux (espaces urbains, milieux agricoles, forêts, murs, mares). Le rôle et l'importance des services écosystémiques rendus par ces espèces sont mis en évidence. Les actions citoyennes pouvant être réalisées pour les favoriser sont renforcées et encouragées. Un focus annuel sur une espèce phare est effectué. La fourmi des bois, l'hirondelle de fenêtre, l'hermine et la belette, le crapaud accoucheur ou encore le hérisson, servent d'ambassadeurs pour la communication.

Finalement, les services rendus par la nature (services écosystémiques) sont valorisés à travers des exemples de bonne gestion de milieux, notamment les milieux forestiers, et le lien à l'eau. Cette approche vise plusieurs objectifs. Elle favorise une perception de la biodiversité comme une base essentielle de la vie, afin de faciliter sa prise en compte dans des décisions et des pesées d'intérêts. Elle met également en évidence le lien entre les services rendus par la nature et leur valeur économique. Enfin, elle explicite le capital que constitue la nature en lien au bien-être de chacun.

## Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

### Contribution aux objectifs de la Charte (Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.1.1 Préserver et valoriser les paysages issus de l'économie sylvo pastorale
- I.1.1 Préserver et valoriser les paysages issus de l'économie sylvo pastorale
- I.2.1 Préserver et valoriser la faune, la flore et les milieux emblématiques
- I.2.2 Valoriser la biodiversité
- I.2.3 Valoriser le réseau des milieux humides en particulier ceux d'altitude
- II.2.1 Valoriser l'exploitation durable du milieu forestier
- III.1 Développer et promouvoir des événements en lien avec les thématiques du PNRJV
- V.1 Favoriser la vulgarisation des travaux de recherche se déroulant dans le PNRJV

### Importance du projet pour le Parc

Le projet répond à l'une des missions principales du Parc. Le travail mené durant ces dernières années a permis de définir les principales actions et mesures. Les actions en lien à l'infrastructure écologique ont permis d'acquiescer une vision à l'échelle du territoire du Parc et de définir un catalogue de mesures ainsi que des zones d'intervention prioritaires. Durant cette période, l'importance de la coordination et la complémentarité avec les autres acteurs et outils présents sur le territoire sera cruciale pour atteindre des objectifs ambitieux tels que définis dans la Stratégie Biodiversité Suisse.

### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager ; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité ; 4. Tourisme, détente et loisirs durables ; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable ; 7. Identité régionale ; 8. Travailler ensemble et planification ; 9. Communication et marketing.

## Organisation du projet

### Partenaires

Office fédéral de l'environnement (OFEV) : 5  
Services cantonaux : DGE-BIODIV ; DGE-FORET, DGAV : 1, 5  
Communes territoriales et propriétaires : 1, 4  
Réseau des parcs suisses : 1, 3  
Fondation MAVA pour la nature : 5  
Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois (CBOVd) : 1, 2, 3  
Autres représentants forestiers (gardes, groupements, etc.) : 1, 2, 3  
Agglomération franco-valdo-genevoise : 1  
Région de Nyon - Corridor biologique : 1  
Association des agriculteurs pour les réseaux écologiques : 1, 3  
Ambassadeurs du Parc : 2  
Habitants et associations locales : 2, 3, 4  
Station Ornithologique Suisse : 1  
Propriétaires fonciers (privés ou publics) : 1, 3  
Haute École du Paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia) : 1  
Société vaudoise des Sciences naturelles : 1  
Info fauna - karch : 1  
WWF «connexions naturelles» : 1, 3  
Pro Natura : 1, 3  
Ville de Lausanne : 1, 3  
Parc péri-urbain du Jorat : 1  
Région Morges : 1

**Intégration dans des outils / processus de planification plus larges**

Stratégie Biodiversité Suisse (2012) et Plan d'action à la Stratégie Biodiversité Suisse (2017)  
 Stratégie suisse pour le développement durable (16 – 19) et agenda 2030  
 Politique agglomération 2016+ (ARE)  
 Politique agricole 18-21  
 Projet territoire Suisse (2012)  
 Plan directeur cantonal (2018)  
 Plan de conservation des espèces Suisse (2012)  
 Indicateurs pour les biens et services écosystémiques (2011)  
 Réseau écologique cantonal REC-VD.  
 Directive cantonale relative à la « biodiversité en forêt »  
 Inventaires des biotopes et des sites marécageux  
 Inventaire cantonal des biotopes d'importance nationale, régionale et locale (en cours)  
 Projet pilote de l'infrastructure écologique 16 – 17 (rapport BEB)  
 Inventaire Hirondelles de la Station Ornithologique Suisse  
 Contrats corridors  
 Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
 Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon

**Prestations obligatoires**

Prestations	Délai
Un plan sectoriel biodiversité incluant une note technique, des cartes de diagnostic et des fiches de mesures est publié et partagé avec les 30 communes et acteurs du territoire, puis utilisé comme base pour motiver à mettre en place les mesures proposées.	2021, 2022, 2023, 2024
Une action citoyenne et des actions de promotion en faveur d'une espèce cible sont coordonnées touchant toutes les régions du Parc.	Annuel
Une publication sur les services écosystémiques est réalisée. Elle permet de vulgariser notamment les services rendus par les milieux naturels et les espèces cibles du Parc et encourage les habitants et communes à l'action.	Annuel

**État du projet, prestations et effets**

**2.1 Toile verte : Milieux et mise en réseau**

**État du projet**

Le projet s'inscrit dans la suite et en relation aux résultats apportés par le projet infrastructure écologique (IE), ainsi que dans la poursuite des mesures actuelles issues, tant de l'infrastructure écologique que du projet Toile verte (ex : plantation de haies, vergers, création et revitalisation de biotopes et milieux humides). Une partie de ces mesures ont pu être mises en œuvre à travers les financements de la Fondation MAVA pour la nature. Une exposition itinérante a également été réalisée pour sensibiliser à l'importance de la mise en réseau de milieux pour la conservation de la biodiversité, permettant ainsi de continuer à bénéficier de nombreux services écosystémiques. La période 2020 – 2024 doit permettre d'étendre les mesures en lien à la Toile verte et de faciliter la communication et la compréhension des actions mises en place. Le Parc accompagne actuellement des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur des sites jugés problématiques et propose un soutien sous forme de conseils ou de formation afin d'aider les communes et les habitants à lutter de manière autonome et adaptée.

**Prestations**

Dans le cadre de ce projet, le Parc développe les prestations suivantes, en coordination avec le Canton :

- Il identifie et priorise, au sein de son territoire, les lacunes en matière d'infrastructure écologique (notamment en ce qui concerne les zones relais/aires de mise en réseau) ;
- Il établit un catalogue de mesures favorisant la biodiversité à destination des autorités publiques et des propriétaires privés. Ces mesures traitent notamment des milieux humides ou des murs en pierres sèches mais également du milieu bâti ;
- Il développe un concept Nature dans les villages et encourage sa mise en œuvre ;
- Il met à disposition des communes son expérience en matière de gestion et d'entretien de biotopes d'importance locale et les encourage à prendre les mesures appropriées ;
- Il veille à promouvoir d'anciennes variétés afin de favoriser la diversité patrimoniale et génétique et évalue les possibilités de synergies avec la mise en valeur de certains produits (fruits, céréales, ...) ;
- Le Parc continue également à sensibiliser à la problématique des espèces exotiques envahissantes et à soutenir la mise en place d'actions visant à les éradiquer et à mieux connaître leurs étendues.

Le Parc se coordonne avec les autres acteurs du territoire afin d'identifier en amont les possibilités de collaboration pour la mise en œuvre de certaines actions. Cette coordination permet également de clarifier le rôle de chacun et les zones où le Parc peut amener une plus-value.

L'exposition Toile verte continue à être présentée lors de divers événements afin de sensibiliser à l'importance de milieux fonctionnels et de leur mise en réseau.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Toile verte : Milieux et mise en réseau	Catalogue de mesures	Concept Nature dans les villages	Mise en œuvre Bilan	Mise en œuvre	Mise en œuvre
	Coordination- collaboration Priorisation	Mise en œuvre Coordination	Coordination	Coordination	Coordination
	Mise en œuvre				

## 2.2 Drôles de petites bêtes (espèces emblématiques et prioritaires)

### État du projet

Actuellement, le Parc met déjà en place des mesures en lien à plusieurs espèces :

- Hirondelle de fenêtre et martinet noir : la pose de nichoirs pour les hirondelles de fenêtre et martinets ainsi que les conseils prodigués par le Parc ont grandement favorisé la nidification. Dernièrement, une collaboration avec la Station Ornithologique Suisse a permis de profiter de leur inventaire pour prioriser les zones de pose de nichoirs.
- Crapaud accoucheur : ces mesures ont été complétées par des mesures de sauvetage d'amphibiens lors de la migration. Un inventaire des populations de crapaud accoucheur est en cours.
- Hermine : le Parc a encadré un travail de fin d'étude de l'hepia concernant l'hermine et la faune des murs. Des mesures pour favoriser l'hermine et la faune des murs sont en cours.

### Prestations

Un focus annuel est fait sur une espèce emblématique afin de mieux communiquer sur les enjeux en lien à son habitat et les services rendus à l'Homme. Le Parc coordonne la mise en place des aménagements favorables pour ces espèces, afin de mieux préserver les milieux nécessaires à leur survie et sensibiliser aux services qu'elles fournissent. Chaque espèce est mise en relation à un type de milieu nécessaire à sa survie. En ceci, il complète le sous-projet 2.1 « Toile verte : Milieux et mise en réseau ».

Les espèces choisies sont soit des espèces prioritaires car en déclin, soit à valeur patrimoniale, soit en voie de déclin. Elles sont toutes en lien avec un milieu d'importance pour le Parc. Elles permettent de sensibiliser la population aux différents milieux ainsi qu'aux services écosystémiques et jouent le rôle d'espèces « parapluies », permettant de préserver un cortège d'espèces plus conséquent.

Les espèces et thématiques suivantes sont mises en avant (focus annuel) :

- Fourmi des bois (espèce patrimoniale régionale) : forêts, indications sur l'état phytosanitaire de la forêt ;
- Hérisson (espèce de la Convention de Berne demandant des actions pour la sauvegarder) : village, lutte naturelle dans les jardins contre les limaces ;
- Hirondelle de fenêtre (espèce prioritaire) : villages et milieux agricoles, auxiliaires agricoles, lutte naturelle contre les insectes, risque avec les pesticides et manque de matériel pour la construction de nids ;
- Crapaud accoucheur (espèce prioritaire) : plan d'eau, murets, symbole de la disparition des milieux humides, lutte contre les insectes et moustiques ;
- Hermine et belette (espèces prioritaires) : milieux agricoles, importance des murs en pierres sèches, lutte contre les campagnols.

Le Parc participe à la préservation de ces espèces en soutenant des actions comme la pose et le suivi de nichoirs, la mise en place de caches et la sensibilisation aux bonnes pratiques. Des actions de sensibilisation, de participation citoyenne et pédagogiques sont développées en collaboration avec des associations locales, des ONG, la Station Ornithologique Suisse ou encore la société vaudoise de sciences naturelles.

Les actions sont menées de manière la plus participative possible en encourageant les initiatives citoyennes et innovantes (inventaire participatif, etc.). Le Parc doit toutefois prioriser les demandes et trouver des partenaires pouvant soutenir les actions menées notamment pour l'hirondelle de fenêtre.

À noter que la société vaudoise des sciences naturelles pour fêter ses 200 ans mettra en avant les fourmis du canton en 2019. Cela est un exemple où le Parc, à l'échelle de son territoire, peut être un partenaire important et prendre le relais, par exemple en 2020.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Drôles de petites bêtes (espèces emblématiques et prioritaires)	Focus sur une espèce et mise en œuvre / bilan	Focus sur une espèce et mise en œuvre / bilan	Focus sur une espèce et mise en œuvre / bilan	Focus sur une espèce et mise en œuvre / bilan	Focus sur une espèce et mise en œuvre / bilan

## 2.3 Services de la nature (services écosystémiques)

### État du projet

Ce projet vise à valoriser les services rendus par la nature (services écosystémiques) à travers des exemples de bonne gestion de milieu, notamment les milieux forestiers, et le lien à l'eau.

La prestation actuelle « Sylvotrophée » informe et sensibilise déjà à la multifonctionnalité de la forêt. Cette action visant à l'échange d'expériences a été initiée par le PNRJV et la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois et est soutenue par Pro Natura Vaud. En 2017, une première édition s'est focalisée sur le thème des bonnes pratiques en faveur du paysage. Dix propriétaires (communes) et gardes forestiers passionnés se sont portés candidats pour présenter une parcelle forestière à un jury constitué d'écologues, de sylviculteurs et d'usagers.

Ce projet sur les services de la nature s'inspire également d'un projet pilote existant réunissant différents acteurs de l'eau et de la forêt notamment, visant à préserver les capacités de filtration des forêts et, dès lors, la qualité de l'eau de source. Mené sur plusieurs sites de 2008 à 2012, il a mis en exergue l'interdépendance des fonctions assumées par les propriétaires-exploitants forestiers et les distributeurs d'eau. La Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois (CBOVd), en collaboration avec le Groupement forestier de la Serine (AGFORS, région La Côte), a élaboré un catalogue de mesures en faveur d'une protection durable des eaux souterraines. Un contrat type a été mis en place et les mesures qui en découlent pourraient être reproduites ailleurs, notamment en collaboration avec certaines communes du Parc qui n'ont pas encore mis en place ces mesures.

### Prestations

Dans le cadre de ce projet, le Parc développe les prestations suivantes :

- Répliquer l'exemple du projet pilote décrit ci-dessus dans d'autres zones du Parc ;
- Sensibiliser sur les différents types de services écosystémiques en lien à la gestion de certains milieux et leurs impacts sociaux et économiques ;
- Favoriser les échanges d'expériences sur des projets similaires et le dialogue entre les acteurs concernés par la gestion de ces différents milieux.

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Services de la nature (services écosystémiques)	Prospection Conceptualisation	Réalisation	Réalisation	Évaluation	Continuation en fonction de l'évaluation

## 2.4 Mesures de gestion et exploratoires

### État du projet

De par leurs caractères innovants et mobilisateurs, les projets du Parc peuvent contribuer de manière importante à la valorisation de la biodiversité et de sa création de valeur.

Ceci demande un investissement afin d'assurer une coordination optimale entre les acteurs et les outils existants et les enjeux du territoire.

Le succès des projets du Parc dépend toujours de l'acceptation et de l'appropriation des acteurs locaux.

Le Parc doit pouvoir rester ouvert à de nouvelles idées et opportunités.

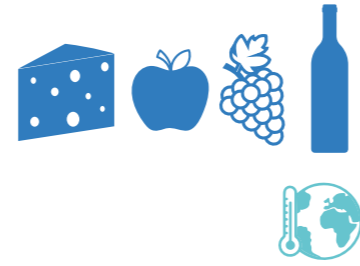
### Prestations

Le Parc assure le développement et la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière environnementale mais également en gestion du territoire. Il les met au service des acteurs locaux, et en particulier des communes, aussi souvent que nécessaire et s'efforce de promouvoir la prise en compte des objectifs de la Charte dans un esprit de concertation. Dans la mesure du possible, il se rend disponible pour promouvoir et saisir d'autres opportunités de mettre en œuvre des mesures conformes à ses objectifs et aux stratégies en lien à la biodiversité. Enfin, il explore la possibilité de promouvoir d'autres actions en relation avec les politiques publiques nature et paysage et de développer des projets « modèle » pour un développement territorial durable en utilisant intelligemment les ressources naturelles (ARE).

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Mesures Exploratoires					

# 3



## Agriculture, produits du terroir et économie de proximité

Le projet vise à renforcer la vitalité du territoire, notamment à travers la promotion et la labellisation de produits et la valorisation de services régionaux. Il vise également à soutenir l'agriculture dans son rôle multifonctionnel et à accompagner des projets collectifs tout en soutenant une approche qualitative adéquate.

Une partie importante des services rendus par la multifonctionnalité de l'agriculture est également développée dans les projets Patrimoine paysager et Patrimoine naturel.



Durée du projet

2020 – 2024

Bref descriptif du projet

Les produits transformés sur place génèrent une plus-value et contribuent à favoriser un bilan « énergie-pollution-santé » positif. Ces produits dépendent toutefois d'une image de marque liée au Paysage.

Le PNRJV entend donc développer la labellisation « Parc » avec les producteurs, en simplifiant l'accès au label et en élargissant la gamme de produits pouvant être labellisée. Il veille également à valoriser les produits du terroir (non-labellisés) et les entreprises partenaires. Il est important de préciser que la simplification de l'accès au label se fait sans abaisser les critères de sélection.

Une stratégie de marketing est développée afin de faire le lien avec les opportunités en matière de débouchés économiques (avec les points de vente directe et de promotion de l'agriculture de proximité en général). Cette stratégie s'adresse en priorité aux acteurs économiques de la région (producteurs, artisans, restaurateurs).

Le Parc collabore avec les organismes de développement économique régionaux afin de coordonner des actions collectives favorables à la création de valeur ajoutée pour les activités agricoles au sein de son territoire. Dans ce domaine, il accorde une attention particulière à la filière de l'agrotourisme ainsi qu'à la valorisation des alpages.

Afin de permettre la transformation locale des matières premières, le PNRJV soutient les agriculteurs dans des démarches visant à doter le territoire du Parc des infrastructures nécessaires (moulins, caves d'affinages, abattoirs, etc.). Il soutient également la mise en place de filières courtes qui permettent de renforcer les liens avec les consommateurs tout en garantissant une rémunération équitable pour le producteur. Dans cette optique, il collabore avec les initiatives de distribution de produits locaux, notamment dans les agglomérations. Conscient des enjeux grandissant en lien à la pénurie d'eau, le Parc conseillera sur les bonnes pratiques à adopter et sur les innovations en la matière.

Enfin, le PNRJV soutient les initiatives des agriculteurs en matière d'agroécologie. En collaboration avec les organismes de conseil, il intègre ces initiatives au sein d'un réseau de « fermes modèles » susceptibles de servir d'exemple et de renseigner les agriculteurs qui souhaiteraient se réorienter vers des modes de production plus durables.

D'entente avec les associations et organisations de développement régionales, la promotion du Bois local n'est pas traitée par le Parc afin de ne pas développer de duplication dans les actions et rôles.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

**Contribution aux objectifs de la Charte**  
(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.2.2.** Valoriser la biodiversité
- II.1.1** Favoriser et promouvoir les produits alimentaires du PNJRV, issus d'un mode de production durable
- II.3.1** Favoriser et promouvoir les autres produits locaux du PNRJV, issus d'un mode de production durable
- II.4.1** Développer et promouvoir le tourisme durable en privilégiant la mobilité douce
- V.1** Favoriser la vulgarisation des travaux de recherche se déroulant dans le PNRJV

### Importance du projet pour le Parc

La promotion des produits issus d'un mode de production durable et local permet d'augmenter leur diffusion et leur notoriété. Le commerce de détail et la restauration intégrant leur valorisation sont soutenus ainsi que les services et produits du terroir typiques. Cela permet au Parc un meilleur ancrage local. Ce projet permet également de développer un échange avec les environs du Parc, plus urbain, et d'analyser les opportunités.

Le PNRJV joue un rôle fédérateur dans le développement durable de l'agriculture. Il facilite le travail des communes et sert de relai avec le canton dans la planification des améliorations structurelles des alpages et des autres biens collectifs.

Les mesures environnementales et la protection des ressources sont au cœur de la mission du PNRJV. Les hôtes de la région comprennent les rôles des agriculteurs et reconnaissent l'importance de leur savoir-faire. L'expérimentation et la mise en œuvre des techniques agricoles innovantes et durables sont encouragées et accompagnées, contribuant ainsi à la préservation de nombreux milieux et services (sols, etc.).

### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager; 2. Patrimoine naturel: Biodiversité; 4. Tourisme, détente et loisirs durables; 5. Energies et mobilité douce; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable; 7. Identité régionale; 8. Travailler ensemble et planification; 9. Communication et marketing

### Organisation du projet

#### Partenaires

Office fédéral de l'environnement (OFEV), Office fédéral de l'agriculture (OFAG): 3, 5  
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV), Direction générale de l'environnement (DGE): 1, 5  
Agriculteurs, propriétaires fonciers, exploitants et entreprises: 1, 2, 3, 4  
Organisations de développement régional (ADAEV, ADNV, ARCAM, Région de Nyon): 1, 3  
Bureaux d'étude: Agroscope, FiBL, HAFL, hepia, HEG, ADCF, Agridea, Gest'Alpe, Société vaudoise d'économie alpestre, Prométerre, Montanum: 3, 6  
Terre Vaudoise: 1  
Réseaux des parcs suisses: 1, 3  
Parc Naturel Régional du Gruyère Pays-d'Enhaut et JuraPark Aargau: 1, 3  
Autres représentants forestiers (gardes, groupements, etc.): 1, 3  
Parc naturel régional du Haut-Jura: 1, 3  
Interprofession AOP: 1, 3  
Vaudoenotourisme: 1

#### Intégration dans des outils/processus de planification plus larges

Politique agricole (VD, et nationale (14–19 et 18–21)  
Stratégie Paysage (OFEV)  
Stratégie Biodiversité Suisse  
Guide planification agricole, OFAG, 2008  
Quatre stratégies régionales de développement économique  
Plan directeur cantonal (2018)  
Plan directeur régional du district de Nyon (approbation cantonale en suspens)  
Plan directeur du nord vaudois (en cours d'élaboration, consultation publique en cours)  
Plan directeur du district de Morges (en suspens)  
Plan de législature 2016-2021 de la Région Nyon  
Guide urbanisation et agriculture, 2017 (SDNL)  
Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon

### Prestations obligatoires

#### Prestations

#### Délai

Une stratégie de promotion pour les services partenaires et du label "produits" est définie et mise en œuvre. Des conventions adaptées aux différentes catégories, notamment touristiques, sont élaborées et des partenaires s'engagent avec le Parc; 10 conventions sont signées.

Deux actions de promotion des modes de production agroécologique sont réalisées. Annuel

### État du projet, prestations et effets

#### 3.1 Labellisation des « produits des parcs suisses », promotion de produits régionaux et valorisation de services partenaires

#### État du projet

Les processus de labellisation du PNRJV sont définis et harmonisés avec le Réseau des parcs suisses et les marques régionales. Aujourd'hui, seuls huit producteurs du PNRJV sont labellisés pour du miel, fromage, viande et pain. Une priorité a été donnée aux produits issus de l'élevage.

Les acteurs économiques (producteurs, artisans, restaurateurs, etc.) sont encore peu mis en valeur de même que les produits régionaux.

Actuellement, les cahiers des charges et les mesures spécifiques proposées aux producteurs sont revus afin de simplifier l'accès et la motivation à être labellisé.

La liste des produits labellisés est accessible sur Internet et les Ambassadeurs du Parc sont en mesure d'informer sur le processus de labellisation et sur les produits labellisés.

Pour la période 2020–2024, le Parc souhaite augmenter le nombre et la gamme de produits labellisés, valoriser les produits régionaux ainsi que les services et partenaires (restaurants, B&B, etc.) reflétant les valeurs du Parc.

#### Prestations

Un inventaire est réalisé afin d'approfondir les connaissances du terrain, notamment en ce qui concerne les producteurs, les points de vente directe, les petits commerces, les activités réalisées par les producteurs (cours, etc.), et les services.

Des cahiers des charges simplifiés et élargis ainsi qu'un catalogue de mesures adapté aux activités agricoles permettent d'augmenter le nombre et la gamme de produits labellisés, renforçant leur visibilité et facilitant la mise en place de partenariats pour la commercialisation. Le suivi et la promotion des partenaires actuels sont également assurés.

La promotion des produits labellisés et des systèmes de production durables est également réalisée au travers d'événements. Le Parc collabore dans le cadre d'enquêtes de marché et participe à des projets pilotes permettant de renforcer l'authenticité et la traçabilité des produits. La possibilité de réaliser un diagnostic environnemental des produits est également analysée (ex: Beelong).

Les produits régionaux sont valorisés sur les stands du Parc (ex : marché des parcs suisses) et dans le cadre des actions de communication.

Des partenariats avec les marchés de proximité et les acteurs économiques (restauration, artisans, hôtellerie, autres) sont développés autour des produits labellisés afin de favoriser les produits de proximité. Ils permettront de proposer des pique-niques et menus du Parc, notamment dans le cadre des excursions. Ces partenariats sont également mis en valeur en permettant aux partenaires d'utiliser le logo du Parc pour la promotion de leurs services et dans le cadre de la communication du Parc. Des échanges réguliers ont lieu avec les autres parcs afin d'arriver à des critères communs pour les services pouvant accéder au label Parc naturel régional Jura vaudois.

Une stratégie de promotion est développée en lien avec la stratégie de communication (par ex : visibilité et homogénéisation des étiquettes). Le thème des labels et produits de proximité est pris en compte dans la réalisation des chemins thématiques (Projet 4. "Tourisme et loisirs durables") et pour les activités de sensibilisation.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Labellisation des « produits des parcs suisses », promotion de produits régionaux et valorisation de services partenaires	Inventaire Stratégie de promotion Mise en œuvre	Stratégie de promotion Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre Évaluation

## Projets réalisés hors du cadre de l'art 23K LPN

Le plan de gestion 2020-2024 présente l'ensemble du programme cadre du Parc. Tous les projets présents dans ce plan de gestion sont accompagnés d'une demande financière à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en lien à la Convention Programme Parc (LPN, 1966, état 2017, OPARCS, 2007, état 2018), hormis les sous-projets 3.2 et 3.3. Les projets de ce plan de gestion ont reçu la confirmation de leur financement durant l'été 2019, les sous-projets 3.2 et 3.3 sont des exceptions. Ces sous-projets sont classés « hors crédit Parc » et sont réalisés hors du cadre de l'article 23K de la LPN ; ils ne peuvent donc pas être financés par la Convention Parc. Leur mise en œuvre nécessitera de trouver des fonds d'autres origines, notamment en sollicitant la Direction Générale de l'Agriculture et de la Viticulture du Canton de Vaud (DGAV) et de l'Office fédéral de l'Agriculture (OFAG). Ainsi, le financement de ces sous-projets n'est pas assuré. De plus, ces fonds ne pourront pas être considérés en tant que fonds tiers (c'est-à-dire des fonds complétant le budget du Parc et lui permettant d'atteindre les 50% nécessaires pour recevoir les 50% complémentaires de l'OFEV). Ces projets sont, en ce sens, non liant envers le Canton et l'OFEV et se réaliseront en fonction des opportunités.

Les projets considérés hors art 23K LPN le sont pour les raisons suivantes :

- Projets pour lesquels il existe d'autres bases légales ou sources de financement : protection des espèces et des biotopes, revitalisations, nouvelle politique régionale (NPR), projets de qualité du paysage, politique agricole etc. ;
- Infrastructures : planification, construction et transformation de centres d'information pour les visiteurs ou d'infrastructures touristiques et de transport ;
- Mesures de soutien du marché ou commercialisation de produits et services. La fabrication de produits et la fourniture de services par des tiers, ainsi que leur commercialisation, doivent être autonomes.

## 3.2 Soutien à la création de valeur ajoutée dans l'agriculture – Alpages et agrotourisme

### État du projet

La zone d'estivage du PNRJV est attractive pour les visiteurs et soulève de nombreux défis quant à son développement. Le programme de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois en cours permet l'intégration et la promotion des chalets d'alpage dans un vaste réseau de prestataires, en collaboration avec les régions et la Maison du Tourisme de Bière. Le PNRJV coordonne la Commission « Harmonie d'alpages » et informe les propriétaires et les amodiataires des chalets du réseau. Cela permet aux exploitants et propriétaires des chalets inclus dans le PNRJV de se rassembler pour créer un projet de développement régional en agrotourisme.

### Prestations

Le PNRJV soutient les projets agricoles collectifs visant une production durable de denrées alimentaires de haute qualité et la création de valeur ajoutée sur son territoire.

Dans cette optique, le PNRJV accompagne la mise en œuvre et pilote le projet « Harmonie d'alpages » en collaboration avec ses partenaires. La Commission « Harmonie d'alpages » conseille sur les actions à entreprendre, en particulier dans les domaines de la communication et de la sensibilisation.

Plus largement, un inventaire des exploitants et réseaux actifs dans l'agrotourisme est réalisé et mis à jour. Les opportunités de collaboration sont évaluées en lien avec le projet 4. « Tourisme, détente et loisirs durables », de même que la réalisation d'un projet d'école à la ferme.

Les porteurs de projets sont valorisés dans les offres touristiques et participent aux actions de sensibilisation du PNRJV. Les communes et les producteurs sont accompagnés dans la réalisation de projets conduisant à la création de valeur ajoutée et de liens avec les secteurs connexes à l'agriculture de proximité.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Soutien à la création de valeur ajoutée dans l'agriculture – Alpages et agrotourisme	Mise en œuvre Inventaire Réflexion sur les activités d'agrotourisme et leur valorisation	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre Bilan

### 3.3 Soutien à la transformation et à la distribution des produits par la mise en place de filières courtes

#### État du projet

En 2017, l'ARCAM a soutenu un programme de développement de l'espace rural sur un périmètre comprenant les communes de Gimel, Saint-Livres et Aubonne. La création d'une nouvelle infrastructure de stockage de céréales a été l'une des mesures retenues. Ce type d'infrastructures est extrêmement important pour le Parc puisqu'elles permettent de transformer les produits localement, ce qui constitue l'une des conditions pour la labellisation des produits. Associé à la démarche, le PNRJV soutient les agriculteurs dans les démarches en lien à la création d'infrastructures.

En parallèle, le PNRJV participe, en 2019, à une action de sensibilisation à la thématique du « consommer local » avec l'agglomération Lausanne-Morges. Cette action vise à fédérer les acteurs qui développent des modes de distribution alternatifs (ACP, marchés à la ferme, magasins du terroir) pour aller à la rencontre des consommateurs et les sensibiliser aux différentes options permettant de s'approvisionner en produits locaux.

#### Prestations

Le PNRJV souhaite continuer à soutenir les initiatives visant à faire collaborer les agriculteurs et à développer des filières courtes en s'impliquant à deux niveaux.

D'une part, en incitant les agriculteurs à envisager des projets collectifs pour développer des infrastructures permettant la transformation et la distribution locale de leurs produits. Cette action est réalisée en partenariat avec les associations de développement économique et les organismes de conseil (Prometerre). Elle permet d'évaluer les besoins de développement dans certains secteurs du Parc, en particulier dans l'amélioration des filières de production et de valorisation des produits agricoles.

Les éventuels déficits en matière d'infrastructures de transformation de matières premières (moulins, caves d'affinage, abattoirs) sont identifiés et des mesures élaborées. La possibilité de compléter les initiatives de distribution locale au sein du Parc est également évaluée.

D'autre part, en collaborant avec les initiatives de distribution de produits locaux dans les agglomérations (Lausanne-Morges et Grand Genève).

Promouvoir les produits du Parc dans ces canaux de distribution répond à un double objectif. Tout en favorisant un mode de distribution rémunérateur pour les agriculteurs, il permet, au travers des produits labellisés, de promouvoir l'image du Parc et ses valeurs auprès de la population des agglomérations. Ces derniers sont incités à visiter le Parc pour découvrir d'où proviennent ces produits, à rencontrer les agriculteurs et à se renseigner sur leur savoir-faire. D'importantes synergies avec les autres projets du Parc, comme le projet 7.2 « Culture et savoir-faire régionaux », sont envisagées. De plus ce sous-projet a également de fortes synergies avec la labellisation et promotion des produits régionaux.

### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Soutien à la transformation et à la distribution des produits par la mise en place de filières courtes	Réalisation Prospection	Réalisation Prospection	Réalisation	Réalisation	Réalisation Bilan

### 3.4 Conseils, échanges de bonnes pratiques et innovation en agroécologie

#### État du projet

Le PNRJV soutient l'usage des bonnes pratiques, ainsi que la recherche de mesures d'exploitation durable. Le territoire du PNRJV peut servir de zone pilote aux organismes de conseil, de développement et de recherche.

Compte tenu de la prédominance des systèmes herbagers dans son périmètre, le PNRJV développe notamment des activités en lien avec les prairies et les pâturages. Des concours sont organisés en collaboration avec le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, pour une meilleure reconnaissance des systèmes d'élevage herbivores.

Le PNRJV partage son expérience sur la réalisation et l'intégration paysagère d'étangs agroécologiques (gestion durable de l'eau), et d'énergies renouvelables dans les alpages (cahier technique mis à disposition).

#### Prestations

Le Parc participe à la promotion de modes de production agroécologique.

Le PNRJV conclut des partenariats avec des agriculteurs exploitant leurs domaines selon les principes de l'agroécologie. Au travers de ces partenariats, il développe un réseau de « fermes modèles », et de « gestion d'alpage modèle » permettant de renforcer ses connaissances en matière d'agroécologie, susceptibles de fournir des exemples de bonnes pratiques. Le Parc développe des liens avec des exploitants pouvant partager leurs expériences et fournir des conseils aux agriculteurs souhaitant suivre le même chemin.

En coordination avec les organismes de conseil (FiBL, Prometerre), il organise des échanges d'expériences avec les agriculteurs, notamment sur des projets de reconversion à l'agriculture biologique.

Le PNRJV s'assure également de la diffusion des bonnes pratiques dans divers domaines (ex: gestion durable de l'eau, etc.).

Le Parc renforce sa collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut et organise un concours conjoint sur les questions de qualité herbagère et de durabilité des prairies. L'occasion de faire le lien entre l'herbe et l'assiette.



## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Conseils, échanges de bonnes pratiques et innovation en agroécologie	Conception Développement de partenariats Mise en œuvre	Développement de partenariats Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Évaluation

# 4



## Tourisme, détente et loisirs durables

Ce projet vise à valoriser et développer les expériences particulières pouvant être vécues dans le Parc. Ces expériences doivent donner envie aux touristes, excursionnistes et habitants d'aller plus loin dans leur découverte. Ce projet permet un ancrage territorial en positionnant le Parc comme un point d'intérêt particulier valorisant les valeurs du Parc : tourisme et loisirs doux et durables.

Le Parc se doit d'accompagner ce développement en sensibilisant à la préservation des paysages, des biotopes et des espèces de son territoire, mais également en encourageant un comportement responsable et durable (déchets, mobilité etc.).



## Durée du projet 2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

Le Parc développe des offres touristiques et des loisirs en s'appuyant sur ses richesses patrimoniales et les forces de la région tout en préservant son environnement et son identité propre.

Ce projet regroupe l'ensemble des activités destinées à mieux découvrir la région et à permettre de vivre une expérience unique :

- La valorisation d'offres et leur promotion au niveau national, avec une collaboration forte avec les quatre offices du tourisme et l'Office du Tourisme du canton de Vaud pour une promotion régionale. Ces offres, notamment thématiques, doivent permettre de valoriser les particularités patrimoniales, naturelles, culturelles et du terroir du Parc et lui permettre de valoriser les habitants et leurs savoir-faire ;
- Une sensibilisation à un tourisme et des loisirs durables dans le Parc permettant d'éviter les conflits entre usagers. Cette sensibilisation permettra également d'éviter les désagréments entre les différentes catégories d'usagers et de favoriser le respect des milieux naturels et des zones protégées ;
- La formation des offices du tourisme afin qu'ils agissent en tant que démultiplicateurs des messages de sensibilisation et de développement durable par rapport aux comportements à adopter envers les prestataires touristiques.

En lien à sa nouvelle stratégie de communication et ne disposant pas des ressources nécessaires pour atteindre les touristes de manière directe, le PNRJV travaille en partenariat étroit avec les offices du tourisme pour la mise en valeur du Parc. Il focalise ses actions sur le public cible des excursionnistes, habitants du Parc et de la région (Vaud, Jura, Suisse alémanique, ...), ayant pour motivation de bénéficier des richesses du Parc pour vivre une expérience unique. Un accent important est mis sur la coordination avec les quatre offices du tourisme concernés afin de ne pas dupliquer les rôles et actions et que le Parc ait une identité propre.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte

(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.1.2 Préserver et valoriser le caractère sauvage des grands massifs forestiers
- I.1.6 Valoriser et préserver le paysage des crêtes
- I.1.7 Entretien et promouvoir le patrimoine constitué par les murs de pierres sèches
- I.1.8 Valoriser le patrimoine bâti, en particulier roman
- I.2.1 Préserver et valoriser la faune, la flore et les milieux emblématiques
- I.2.2 Valoriser la biodiversité
- II.1.1 Favoriser et promouvoir les produits alimentaires du PNRJV, issus d'un mode de production durable
- II.3.1 Favoriser et promouvoir les autres produits locaux du PNRJV, issus d'un mode de production durable
- II.4.1 Développer et promouvoir le tourisme durable en privilégiant la mobilité douce
- II.6.1 Favoriser et promouvoir l'offre en transports publics ainsi que la mobilité douce
- III.1 Développer et promouvoir des événements en lien avec les thématiques du PNRJV
- III.2 Développer et promouvoir des infrastructures de sensibilisation aux thématiques du PNRJV
- III.4 Promouvoir les animations culturelles en lien avec les thématiques du PNRJV
- IV.3 Informer le grand public ainsi que les membres et partenaires sur les activités du PNRJV
- IV.4 Favoriser la collaboration avec les autres parcs en Suisse et à l'étranger

### Importance du projet pour le Parc

Le développement touristique et la fréquentation du périmètre du PNRJV sont en constante augmentation, notamment grâce à sa proximité avec le bassin lémanique. Bien que réjouissantes, ces tendances doivent impérativement s'accompagner de mesures permettant de limiter les conflits générés par les loisirs.

Ce projet représente un intérêt fort puisque, d'une certaine manière, il permet de rendre visible les actions de nombreux autres projets (produits du terroirs, savoir-faire, culture, etc.). Les activités du Parc doivent être portées par des acteurs et habitants de la région que le Parc permet de valoriser.

Le PNRJV assume une responsabilité forte dans la préservation du patrimoine tout en prenant en considération la volonté des communes territoriales et des partenaires de valoriser économiquement l'attractivité de ce territoire.

Le PNRJV est légitime dans son rôle de sensibilisation et de formation des professionnels du tourisme, tout en participant au développement d'un tourisme doux et durable sur son territoire, invitant à vivre une expérience unique. Le développement de sites d'accueil, d'information et de sensibilisation soutient également l'atteinte de ces objectifs tout en participant à ancrer le Parc dans le territoire.

### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager ; 2. Patrimoine naturel : Biodiversité ; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité ; 5. Énergies et mobilité douce ; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable ; 7. Identité régionale ; 8. Travailler ensemble et planification ; 9. Communication et marketing

### Organisation du projet

#### Partenaires

Réseau des parcs suisses : 1, 3  
Suisse Tourisme (partenariat A) : 1  
État de Vaud (SPEI, DGE, DGMR, SERAC) : 1, 5  
Quatre organismes de développement régional (ADAIEV, ADNV, ARCAM et Région de Nyon) : 1, 2, 4  
Offices du tourisme (Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Vallée de Joux Tourisme, Région Yverdon-les-Bains) : 1, 2, 4  
Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV) : 1, 2, 4  
Communes territoriales et propriétaires : 2, 3, 4  
Prestataires de services (restaurateurs, agritourisme, hôtels, guides, transporteurs, fromageries, associations faitières, etc.) : 2  
Parc naturel régional du Haut-Jura : 1, 3  
Parcs de l'Arc Jurassien (Chasseral, Doubs, Thal, Jurapark Aargau, Schaffhouse) : 1  
Vaud Rando : 1  
SuisseMobile : 1  
SANU : 6  
Association locale de gestion d'infrastructures touristiques : 2, 4  
Association des accompagnateurs de montagne : 2, 4

#### Rôles :

1. Collaboration / partenariat
2. Participation
3. Information
4. Bénéficiaire
5. Co-financement
6. Mandataire

**Intégration dans des outils / processus de planification plus larges**

Bases légales notamment celles de l'aménagement du Territoire (cantonal et communal) et de la protection de la Nature.  
Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel du canton de Vaud (LPMI)  
Plan directeur cantonal (2018)  
Projet de territoire Suisse  
Stratégie promotionnelle de l'OTV 2017 – 2022  
Stratégie touristique régionale du district de Morges 2015 – 2020  
Plan directeur régional du district de Nyon (approbation cantonale en suspens)  
Plan directeur régional du nord vaudois (en cours d'élaboration, consultation publique en cours)  
Stratégie régionale de développement socio-économique : développement du tourisme lémanique en synergie avec la partie jurassienne de la Région de Nyon – 2015  
Modèle d'efficacité de l'ADAEV (en cours de validation)  
Programme d'actions prioritaires 2016 – 2019 de l'ADNV  
Convention de partenariat pour le programme Tourisme de nature (2017 – 2022) de la Région de Nyon  
Programme Slow Destination de l'ARCAM  
Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon

**Prestations obligatoires**

Prestations	Délai
Une brochure de promotion des activités et de valorisation du territoire est développée et la carte touristique est revisitée et mise à jour	2021, 2023
Des documents vulgarisés sur la conciliation des usages et les comportements à adopter sont développés et partagés avec le grand public. Les fiches de synthèse sont mises à disposition des prestataires touristiques et une Charte de tourisme durable est élaborée et signée par au moins 10 prestataires de services (offices du tourisme, guides, animateurs, ...).	2020, 2024

**État du projet, prestations et effets**

**4.1 Coordination et valorisation touristique régionale et nationale**

**État du projet**

De 2012 à 2018, de nombreuses prestations touristiques ont été développées par le PNRJV : cartes, brochures, itinéraires, offres forfaitaires, actions de promotion, programme d'excursions de découvertes, etc. D'entente avec les quatre offices du tourisme régionaux, il a été décidé de poursuivre la valorisation de ces offres, ainsi que d'en assurer une promotion locale (par les offices du tourisme), cantonale et nationale (par le PNRJV).

Depuis 2018, le PNRJV peut compter sur des « Ambassadeurs touristiques » fonctionnant comme relais d'information auprès de leur clientèle. Ce réseau d'Ambassadeurs est maintenu et ils sont intégrés comme partenaires en lien à la valorisation des services (projet 6. "Sensibilisation et éducation au développement durable").

Le PNRJV participe activement aux programmes de développement touristique régionaux : Slow destination (2016 – 2019) dans le district de Morges et Programme de développement touristique de nature (2017 – 2022) dans le district de Nyon. Il assure également la coordination de ces programmes entre les différentes destinations touristiques. Le PNRJV entend poursuivre son implication dans ces plateformes de coordination régionale.

**Prestations**

**Offres de découvertes et promotion**

- Valorisation des offres existantes : le Parc s'assure de continuer à les faire vivre. Inclusion systématique de l'accès en transport public ;
- Promotion et visibilité des offres existantes au niveau cantonal et national. Le Parc participe aux actions de promotion proposées par le Réseau des parcs suisses ;
- Développement d'itinéraires thématiques pédestres avec un accent sur le patrimoine culturel, historique et naturel, comme par exemple le fromage, l'horlogerie, les murs en lien aux thématiques développées dans les autres projets du Parc ;
- Création d'une brochure annuelle de promotion des activités du Parc, labels, produits du terroir et services, savoir-faire et partenaires du Parc, incluant des cartes avec des activités détaillées. Ceci nécessite une bonne connaissance des richesses locales et de faire un inventaire du territoire remis à jour annuellement ;
- Poursuite de la collaboration avec le Parc naturel régional du Haut-Jura (F) ainsi qu'avec les parcs de l'Arc jurassien (Chasseral, Doubs, Thal, Jurapark Aargau, Schaffhouse) notamment en lien à des offres de mobilité douce pour les loisirs.

Les prestations sont coordonnées, et la mise en valeur du Parc comme un point d'intérêt particulier (POI) est traitée sous le projet 8.2 « Travail en réseaux ».

#### Marketing touristique coordonné

- Coordination d'actions de marketing touristique impliquant les quatre offices du tourisme régionaux et l'Office du Tourisme du canton de Vaud afin de valoriser, de manière cohérente, l'ensemble du territoire du PNRJV. Mise en valeur du Parc comme un point d'intérêt particulier (POI).

#### Programmes de développement touristique régionaux et nationaux

- Poursuite de la participation aux programmes Tourisme de nature et Slow destination;
- Participation aux programmes touristiques pilotés par le Réseau des parcs suisses;
- Maintien du partenariat avec Suisse Tourisme.

### Calendrier

Étapes / activités	2020	2021	2022	2023	2024
Coordination et valorisation touristique régionale	Inventaire du territoire  Brochure de promotion des activités  Valorisation de l'existant  Choix de thèmes sentiers thématiques	Mise en œuvre des prestations	Mise en œuvre des prestations  Évaluation  Adaptation	Poursuite selon les résultats de l'évaluation	Mise en œuvre des prestations

## 4.2 Espaces découvertes du Parc

### État du projet

Dans son plan de gestion 2016 – 2019, le PNRJV a développé un concept d'espaces découvertes comprenant un lieu d'accueil, d'information et de sensibilisation. Ces lieux doivent aussi servir à la valorisation des produits labellisés du Parc.

L'aménagement de l'Espace découvertes au col du Marchairuz est en cours de réalisation. Le PNRJV assure l'entretien des équipements et la promotion du lieu en collaboration avec les parties prenantes. Dans le cadre de la plateforme Tourisme de nature de la Région de Nyon, un projet de Maison de la Nature à la Givrine est en gestation. Le PNRJV a été approché pour développer dans ce lieu un espace découvertes similaire à celui en cours de réalisation au Marchairuz.

Afin de toucher l'ensemble des régions du PNRJV, il est également prévu de développer, à terme, un troisième espace découvertes dans le secteur est (région du col du Mollendruz ou au pied du Jura).

### Prestations

#### Espace découvertes du col du Marchairuz (suite)

- Promotion en collaboration avec les parties prenantes ;
- Maintien des panneaux d'information et de la pertinence des contenus.

#### Espace découvertes du col de la Givrine

- Évaluation de la pertinence d'un espace découvertes dans la Maison de la Nature de la Givrine ;
- Le cas échéant, étude de variantes et conception définitive du projet ;
- Participation au projet global de Maison de la Nature ;
- Réalisation des aménagements de sensibilisation de l'espace découvertes ;
- Promotion ;
- Maintien des panneaux et de la pertinence des contenus.

#### Espace découvertes de la région Est

- Étude de faisabilité et de variantes de localisation de l'espace découvertes du secteur Est.

### Calendrier

Étapes / activités	2020	2021	2022	2023	2024
Espaces découvertes du Parc	Étude de faisabilité  Participation au projet global de Maison de la Nature	Réalisation d'un espace découvertes	Réalisation des panneaux et aménagement intérieur	Espace fonctionnel	Espace fonctionnel

## 4.3 Tourisme responsable

### État du projet

Des actions ponctuelles permettant d'aller à la rencontre des randonneurs ont été menées depuis 2016 aux endroits les plus fréquentés du périmètre. Ces actions permettent d'informer le public sur les bonnes pratiques (déchets, comportements adéquats, accès aux refuges forestiers) et l'importance qu'elles représentent pour la faune, la flore et le bétail de rente.

Le PNRJV est également partenaire de la campagne « Respecter, c'est protéger ». Il assume une responsabilité quant à la sensibilisation des visiteurs sur les nuisances occasionnées à la faune et la flore lors de comportements inadéquats, notamment dans le cadre de pratiques sportives ou de loisirs et à une certaine « canalisation des touristes et excursionnistes ». Le PNRJV souhaite intensifier ses actions en lien avec cette problématique et travailler en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura en recherchant des synergies entre les campagnes « Respecter, c'est protéger » et « Quiétude attitude (F) ».

### Prestations

#### Information grand public

- Promotion et adaptation de la campagne « Respecter, c'est protéger » au contexte jurassien ;
- Collaboration avec le Parc naturel régional du Haut-Jura et réalisation d'actions communes liées aux campagnes de sensibilisation en lien à des changements de comportements ;
- Réalisation d'outils d'information et/ou d'actions événementielles grand public sur les bonnes pratiques en matière de comportements en lien aux loisirs (estivaux et hivernaux. Ex : VTT, chiens, raquettes etc.) dans le PNRJV.

### Calendrier

Étapes / activités	2020	2021	2022	2023	2024
Tourisme responsable	Conception et réalisation des supports	Réalisation des mesures	Réalisation des mesures et évaluation	Poursuite et adaptation selon les résultats de l'évaluation	Réalisation des mesures Fin du projet

## 4.4 Sensibilisation et formation des offices du tourisme

### État du projet

Les directions et les collaborateurs des offices du tourisme sont demandeurs de formations et d'informations sur les bonnes pratiques à adopter et une meilleure compréhension du territoire afin qu'ils puissent répondre aux demandes de leurs clientèles et en faire la promotion envers notamment des prestataires touristiques. Le PNRJV souhaite agir en ce sens afin de profiter de cet effet démultiplicateur. En 2017 et 2018, deux journées de formation ont été organisées par le PNRJV, à destination des prestataires touristiques, afin de les sensibiliser à diverses thématiques (dérangement de la faune, importance des milieux naturels protégés, pâturages boisés).

Une fois formés, ces professionnels peuvent diffuser les messages auprès des guides et accompagnateurs afin que ces derniers participent également à l'effort de sensibilisation.

Une meilleure connaissance du territoire produit de la valeur ajoutée pour les prestataires qui peuvent mieux informer et prendre en compte le territoire.

### Prestations

- Définition d'une Charte définissant un tourisme durable pour accord avec les offices du tourisme ;
- Élaboration et diffusion de fiches vulgarisées de synthèse (interdictions, arrêtés de classements, recommandations, IFP, etc.) permettant aux offices du tourisme, aux prestataires de services touristiques et aux organisations de développement régional de prendre en considération le territoire dans leurs activités, en collaboration avec la DGE ;
- Utilisation des fiches de synthèses et développement d'outils de formation de développement durable pour les offices du tourisme avec des partenaires spécialisés ;
- Organisation, animation et évaluation de formations pour les offices du tourisme ;
- Les outils de formation sont mis à disposition des acteurs intéressés (communes, guides, Ambassadeurs etc.). L'idée étant que ces formations soient reprises par d'autres.

### Calendrier

Étapes / activités	2020	2021	2022	2023	2024
Sensibilisation et formation des offices du tourisme	Mise en place de la Charte	Conception de la formation / documentation Mise en œuvre	Évaluation	Adaptation selon besoins	Arrêt du projet

# 5



## Énergies et mobilité douce

Les enjeux liés à l'énergie et à la mobilité durable sont prioritairement traités par les quatre organisations de développement régional du périmètre. D'entente avec ces quatre partenaires et la Direction de l'énergie du canton de Vaud (DGE-DIREN), le PNRJV, en tant qu'outil de développement durable, entend développer et compléter, des prestations portant sur la promotion de l'efficacité énergétique, ainsi que le soutien à la mobilité douce (notamment l'électro-mobilité dans les communes).



### Durée du projet

2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

Ce projet est orienté vers les communes et les habitants du Parc et vise à améliorer la qualité de vie et à contribuer au débat de l'impact du réchauffement climatique au niveau local, tout en apportant des économies financières.

Le Parc souhaite aller plus loin que les actions entreprises en 2016 – 2019 sur ces thématiques. Pour la période 2020 – 2024, le PNRJV entend élargir son focus sur ce thème et traiter la thématique énergétique non seulement dans le sens d'une promotion des énergies renouvelables mais également dans une optique d'efficacité énergétique. En effet, il existe de nombreuses mesures que les communes peuvent entreprendre qui leur permettraient d'une part de faire des économies et d'autre part d'amoindrir leur empreinte environnementale (ex : éclairage nocturne, promotion du Bois Energie).

Au niveau de la mobilité, le PNRJV soutient et promeut des initiatives collectives (ex : co-voiturage, etc.), et établit un état des lieux de la mobilité électrique. Il sensibilisera, à travers des actions ciblées et en collaboration avec les associations de développement régional, à l'importance de solutions collectives et multimodales pour la mobilité.

Le Parc souhaite également informer et soutenir notamment les communes dans la possibilité d'obtenir des subventions en lien à l'efficacité énergétique et la mobilité électrique en collaboration avec la DGE-DIREN.

De plus, le Parc prévoit de s'affilier à l'association Cité de l'Énergie afin de faciliter l'accès aux informations et pouvoir mieux conseiller les communes. Le Parc conseille les communes et facilitera des échanges entre elles. Il organise aussi potentiellement de tels échanges avec d'autres communes.

Le PNRJV n'ayant pas vocation à porter lui-même ces projets, il agit en tant que promoteur de projets-pilotes, développés sur son territoire, afin qu'ils puissent être, le cas échéant, généralisés aux autres communes territoriales. Il travaille en étroite collaboration avec la DGE-DIREN, les quatre organisations de développement régional de son périmètre et la Cité de l'Énergie.

Concernant les projets éoliens, la position du PNRJV est consultable sur le site internet.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte

(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.2.2** Valoriser la biodiversité
- II.5.1** Encourager des projets de production d'énergies renouvelables, pour autant qu'ils soient portés regionalement
- II.5.2** Valoriser le bois énergie issu de production locale
- II.5.3** Promouvoir les économies d'énergie
- II.6.1** Favoriser et promouvoir l'offre en transports publics ainsi que la mobilité douce

#### Importance du projet pour le Parc

En tant que territoire d'innovation dans le contexte du développement durable, le PNRJV se doit de participer à l'effort pour le recours aux énergies renouvelables et à une mobilité supportable pour l'environnement ainsi que de mettre en œuvre une gestion durable des ressources.

Le PNRJV est fortement peuplé et bénéficie d'une dynamique économique soutenue comparativement à d'autres parcs naturels régionaux en Suisse. À cet égard, l'efficacité énergétique, de même que la mobilité, revêtent une importance particulière afin de favoriser une gestion plus durable du territoire. Bien que les moyens financiers et humains à disposition du PNRJV soient limités au regard des enjeux en présence, il doit participer à l'effort de valorisation et au relai des actions menées par ses partenaires envers les communes et privés. De plus, le Parc est encore assez mal desservi en termes de transport public et une réflexion au niveau de son territoire est nécessaire afin de soutenir un système de transport intégré prenant en compte les différents modes de déplacement. Des actions incitatives pourraient être envisagées avec les partenaires, notamment les organisations de développement régional.

#### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager; 2. Patrimoine naturel: Biodiversité; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité; 4. Tourisme, détente et loisirs durables; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable; 8. Travailler ensemble et planification; 9. Communication et marketing; 10. Gestion et qualité

#### Organisation du projet

##### Partenaires

##### Rôles:

1. Collaboration/partenariat
2. Participation
3. Information
4. Bénéficiaire
5. Co-financement
6. Mandataire

Direction de l'énergie (DGE-DIREN): 1, 5  
 Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR): 1  
 Organisations de développement régional (ADAEV, ADNV, ARCAM et Région de Nyon): 1, 2, 3  
 Communes territoriales et propriétaires: 2, 3, 4  
 SuisseEnergie: 1  
 Dark Sky CH: 1  
 Lamper: 1  
 Association Cité de l'Énergie: 1, 3  
 Association transport et environnement: 1, 3  
 Pro-Vélo: 1, 3  
 Offices du tourisme (Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Vallée de Joux Tourisme, Région Yverdon-les-Bains): 1  
 Entreprises de transports publics: 1, 3  
 Autres représentants forestiers (gardes, groupement, etc.): 1, 3  
 Chambre des Bois de l'Ouest vaudois (CBOVd): 1, 3  
 Fondations et associations: 1, 2, 5  
 Entreprises privées: Société électrique de la Vallée de Joux S.A, Romande énergie: 1  
 Énergie Bois Suisse: 1, 3

##### Intégration dans des outils/processus de planification plus larges

Stratégie énergétique 2050 de la Confédération  
 Stratégie Biodiversité Suisse  
 Plan directeur cantonal (2018)  
 Conception cantonale de l'énergie (COCEN)  
 Stratégie bois-énergie du canton de Vaud  
 Base de données de l'observatoire de la mobilité (DGMR) et notamment le bilan 2017 de la mobilité des vaudois  
 Stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020 (DGMR)

Plan directeur régional du district de Nyon (approbation cantonale en suspens)  
 Plan directeur du nord vaudois (en cours d'élaboration, consultation publique en cours)  
 Plan directeur du district de Morges (en suspens)  
 Plan de législature 2016–2021 de la Région Nyon  
 Programme d'actions prioritaires 2016–2019 de l'ADNV  
 Stratégies régionales 2018–2022 de l'ARCAM  
 Schéma d'efficacité de l'ADAEV (en cours de validation)  
 Convention de partenariat pour le programme de développement touristique de nature (2017–2022) du district de Nyon  
 Programme Slow Destination de l'ARCAM  
 Plan directeur forestier des montagnes jurassiennes (en préparation)  
 Plan directeur forestier des vallons de l'Orbe et du Nozon

#### Prestations obligatoires

##### Prestations

##### Délai

Un évènement thématique de promotion d'actions privées ou communales est organisé (par ex : autour des couloirs nocturnes ou de l'extinction/diminution de l'éclairage nocturne, en faveur de la mobilité durable,...). Annuel

#### État du projet, prestations et effets

##### 5.1 Promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

##### État du projet

De 2012 à 2018, le PNRJV a développé des outils d'aide à la décision relatifs à l'amélioration de la gestion énergétique des chalets d'alpage. Ces outils ont été largement promus et diffusés auprès des communes et des amodiataires. Le Parc espère que ces études de cas seront prises en considération lors de la rénovation de chalets ces prochaines années, notamment le principe de co-génération et le recours au Bois Énergie. Le Parc continue à se tenir à disposition pour des conseils si besoin.

## Prestations

### Cité de l'Énergie

Affiliation du Parc à l'association Cité de l'Énergie afin de bénéficier des formations proposées et informations. Des outils particuliers existent pour les communes de moins de 2'000 habitants.

### Conseils aux communes dans le domaine de l'efficacité énergétique et échanges d'expériences

Identification des soutiens publics ou privés disponibles pour les communes. Recensement des projets-pilotes pouvant être valorisés et développés dans les communes.

Conseils et réflexion en faveur de l'extinction nocturne, notamment avec des partenaires tels que Darksky Suisse et Lamper en lien aux économies d'énergie et à la faune nocturne. Le PNRJV essaye de développer un ou deux projets pilotes.

Sensibilisation, échanges d'expériences et organisations d'événements intercommunaux sur l'énergie.

### Bois Énergie

Il s'agira surtout de compléter les démarches déjà en cours au niveau cantonal et de soutenir la promotion du Bois Énergie.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	Réalisation de l'état des lieux et collaborations possibles Mise en œuvre	Mise en œuvre Projet pilote potentiel de couloir nocturne	Mise en œuvre	Évaluation et poursuite selon les résultats de l'évaluation	Poursuite selon les résultats de l'évaluation Possible arrêt

## 5.2 Soutien à la mobilité douce

### État du projet

De 2012 à 2018, le PNRJV a orienté ses actions en lien avec la mobilité dans une optique touristique (ex: projet-pilote de dessertes accrues des cols du Marchairuz et du Mollendruz). Suite à des concertations avec les communes et les organisations de développement régional, le PNRJV souhaite, tout comme pour la thématique de l'énergie, élargir son champ d'action. Le PNRJV ne souhaite pas être porteur de grands projets mais plutôt valoriser des initiatives ou des soutiens possibles pour les communes (ex: valorisation des actions présentées dans le guide de la mobilité électrique dans les communes, édité par SuisseEnergie). La thématique de la mobilité est également abordée par le PNRJV dans le cadre de son implication dans les programmes Slow destination (MBC) et Tourisme de nature (NStCM).

## Prestations

### État des lieux

- Identification des soutiens publics ou privés possibles pour les communes notamment en lien à la mobilité électrique;
- Recensement des projets-pilotes pouvant être valorisés et développés dans les communes;
- État des lieux des installations en lien à la mobilité électrique dans le Parc.

### Vulgarisation et promotion

- Valorisation d'offres collectives comme le co-voiturage;
- Échanges réguliers avec les associations de développement régional pour évaluer les possibilités d'amélioration et d'encouragement des transports publics dans le Parc;
- Développement d'actions de vulgarisation des politiques publiques en faveur des communes et particuliers (formations pour les municipaux, documents de synthèse, conseils, etc.);
- Participation et visibilité d'événements sensibilisant à l'utilisation de la mobilité douce (Slow-up, au travail à vélo, etc.).
- Développement d'actions de valorisation des projets-pilotes pertinents (visites pour les municipaux, brochures de synthèse, échanges d'expériences entre municipaux, etc.);
- Discussion et évaluation de partenariats avec les bus postaux.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Soutien à la mobilité douce	Réalisation de l'état des lieux	Mise en œuvre des prestations	Maintien à jour de l'état des lieux et mise en œuvre Évaluation	Poursuite selon les résultats de l'évaluation	Poursuite selon les résultats de l'évaluation Possible arrêt

## 5.3 Mesures de gestion et exploratoires

### État du projet

Tant l'énergie que la mobilité sont des thématiques qui évoluent rapidement. Le PNRJV souhaite pouvoir, en cas de besoin, répondre aux enjeux nouveaux qui apparaîtraient durant le déroulement des 5 années de la Convention-Programme.

### Prestations

Prestations à déterminer en fonction de l'apparition des besoins.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Mesures exploratoires					



# 6



## Sensibilisation et éducation au développement durable

La sensibilisation et l'éducation sont des outils importants pour amener à des changements de comportement et à un développement durable. Il est important qu'à travers ses actions le Parc touche les différents publics cibles.



### Durée du projet

2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

De 2016 à 2018, les actions éducatives du PNRJV se sont principalement focalisées sur les élèves des établissements primaires de la région. Dès 2019, le PNRJV a décidé d'élargir ses publics cibles. Deux prestations inscrites précédemment dans le cadre des projets touristiques et de communication ont été intégrés dans cette fiche-projet (excursions grand public et le projet de signalétique patrimoine et nature). Enfin, de nouveaux besoins sont apparus par rapport au soutien thématique que le PNRJV peut donner aux élus de son périmètre afin de favoriser une mise en œuvre du développement durable à l'échelon communal, intercommunal et régional. Une communication renforcée est faite afin que les habitants comprennent la plus-value du Parc, en plus des actions courantes scolaires.

Le Parc continue également d'être présent lors de nombreux événements (ex : Fête de la Nature, Journées européennes du patrimoine) et est de plus en plus présent lors d'événements en lien au patrimoine du Parc (Les Sonnaïlles, Fête du Vacherin Mont d'Or, etc.) en coordination avec les offices du tourisme et autres partenaires du Parc.

Des activités de bénévolat notamment avec des écoles, des habitants mais aussi des entreprises privées font partie des offres. Un focus particulier est fait avec les entreprises horlogères présentes sur le territoire.

Une brochure résumant les offres d'excursions, de séminaires et les animations est développée afin de rendre plus lisibles les actions de sensibilisation du Parc.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte (Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- III.1 Développer et promouvoir des événements en lien avec les thématiques du PNRJV
- III.2 Développer et promouvoir des infrastructures de sensibilisation aux thématiques du PNRJV
- III.3 Développer et promouvoir les animations pédagogiques
- III.4 Promouvoir les animations culturelles en lien avec les thématiques du PNRJV
- IV.3 Informer le grand public ainsi que les membres et partenaires sur les activités du PNRJV
- IV.5 Développer la signalétique du PNRJV

#### Importance du projet pour le Parc

Organisme participatif de développement durable territorial, le thème de la sensibilisation est au cœur des missions du Parc. Lors du Forum de juin 2018, le PNRJV a été confirmé dans sa légitimité à ce sujet. La motivation des acteurs est un facteur-clé dans un processus de changement. Les prestations éducatives et de sensibilisation permettent d'augmenter ce niveau de motivation et de faire comprendre ses actions et missions.

#### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager ; 2. Patrimoine naturel : Biodiversité ; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité ; 4. Tourisme, détente et loisirs durables ; 5. Énergies et mobilité durable ; 8. Travailler ensemble ; 9. Communication et marketing

## Organisation du projet

<b>Partenaires</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO): 1 Services de l'administration cantonale concernés (DGE, SPEI): 1, 5 Education21 : 1
<b>Rôles :</b>	Etablissements primaires et secondaires du périmètre du PNRJV : 1, 4 Section vaudoise et section genevoise de l'ASAM: 1, 4, 6 Organisations de développement régional (ADAEV, ADNV, ARCAM et Région de Nyon): 1 Offices du tourisme (Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Vallée de Joux Tourisme, Région Yverdon-les-Bains): 1 Communes territoriales et propriétaires: 2, 3, 4 Fondation du Bois de Chênes: 1, 3 Autres représentants forestiers (gardes, groupement, etc.): 1

<b>Intégration dans des outils / processus de planification plus larges</b>	Agenda 2030 de l'ONU Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO) Stratégie Biodiversité Suisse Stratégie paysage de l'OFEV Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature (OFEV) Plan d'études romand (PER) Inventaire vaudois du patrimoine culturel immatériel (PCI) Stratégies des organisations de développement régional relatives à la formation des élus Manuel de la marque Parc suisses (OFEV) Schémas directeur de signalisation touristique des 4 régions du Parc (en cours de réalisation)
---	--

## Prestations obligatoires

Prestations	Délai
50 classes du Parc participent annuellement à des activités et/ou sorties avec le Parc.	Annuel
Au moins 20 excursions thématiques sont proposées au grand public et leur accès en transports publics est favorisé. Cette offre est étoffée par un cours/formation pour adulte élaboré par le parc sur un thème en lien à son programme.	Annuel
Au moins 15 nouveaux panneaux de signalétique patrimoniale sont posés dans des autres régions du Parc (suite du projet pilote développer par le parc et ses partenaires dans le district de Morges).	2024

## État du projet, prestations et effets

### 6.1 Écoles-animations pédagogiques

#### État du projet

Les animations pédagogiques du PNRJV sont fréquentées et appréciées. Le Parc développe des animations pédagogiques d'une demi-journée ou d'une journée. Les thématiques abordées le sont en fonction du Plan d'études romand mais aussi des thèmes du programme du Parc et le maximum de synergies sont développées. L'élève a ainsi la possibilité, à termes, de participer à des animations différentes et complémentaires du PNRJV durant chaque année de sa scolarité obligatoire.

Parallèlement, le développement de nouveaux sites d'animations pédagogiques se poursuit afin de permettre aux enseignants de participer avec leurs élèves aux animations du PNRJV à proximité directe de leur établissement. De plus, cela assure un traitement uniforme des différentes régions du Parc en termes de lieux d'animations pédagogiques (ampleur).

De 2020 à 2024, le PNRJV souhaite poursuivre dans cette voie, tout en maintenant une équipe d'animation professionnelle formée et disponible. Les principales bases conceptuelles restent le Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature (OFEV).

Toutefois, le PNRJV doit veiller à gérer les prestations fournies en lien à ses capacités internes. En 2019, une évaluation a lieu. Il est en effet important que le Parc se garde une marge de manœuvre pour pouvoir réagir à de nouvelles opportunités. Une réflexion a lieu sur la possibilité de former des professeurs et de mettre à disposition les outils nécessaires afin de pérenniser ces actions d'une part et de permettre au Parc de mettre des ressources sur d'autres types de publics cibles ou sous d'autres formes.

#### Prestations

Maintien et adaptation du projet si besoin suite à l'évaluation de 2019. Une réflexion a lieu sur les thématiques en fonction du nouveau programme 2020 – 2024.

Ouverture de nouveaux sites d'animations pédagogiques :  
Analyse du territoire et identification des lieux les plus appropriés afin de compléter les sites existants et de couvrir les régions du Parc.

Formation et maintien d'une équipe d'animation opérationnelle.  
Le Parc reste ouvert pour saisir des opportunités de partenariats ou ponctuelles en lien à des demandes d'établissements scolaires.

#### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Écoles-animations pédagogiques	Évaluation	Site d'animation	Mise en œuvre	Site d'animation	Mise en œuvre et évaluation
	Adaptation	Mise en œuvre		Mise en œuvre	

## 6.2 Séminaires et échanges d'expériences

### État du projet

Les élus des 30 communes territoriales du Parc font face à des enjeux de plus en plus importants : mise en application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LATC), préservation de la biodiversité et des paysages, conciliation des usages (tourisme, agriculture, nature), etc. Les organisations de développement régional proposent des formations aux élus sur différentes thématiques : gestion d'un budget communal, communication, politiques publiques, etc. Le Parc entend développer les séminaires et échanges d'expériences avec les communes en accord avec ces associations.

### Prestations

Le PNRJV souhaite enrichir le panel de thèmes proposés aux élus en lien à ses missions (ex : énergie, aménagement des espaces verts, qualité de vie et paysage, services de la nature) et/ou intervenir sur certains aspects précis lors de formations déjà existantes. Ce faisant, le PNRJV augmente d'une part le niveau de conscience des élus par rapport à certains enjeux de durabilité et d'autre part il favorise une prise en compte de ses objectifs stratégiques et opérationnels dans la gestion des communes territoriales.

Les échanges d'expériences entre communes sont encouragés à travers ces séances.

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Séminaires et échanges d'expériences	Étude de complémentarités et de l'existant	Choix d'un thème	Choix d'un thème	Choix d'un thème	Mise en œuvre et bilan
		Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	
	Choix d'un module / thème avec les partenaires				
	Mise en œuvre				

## 6.3 Excursions et événements grand public

### État du projet

Le programme annuel des excursions de découvertes du PNRJV continue à rencontrer un grand succès. Au fil des années, plusieurs excursions thématiques ont été ajoutées comme : architecture des chalets d'alpage, patrimoine médiéval et clunisien de Romainmôtier, agriculture biologique du Vallon du Nozon. Il est important de maintenir les excursions qui ont montré une grande demande et de les rendre plus visibles.

De nombreux chantiers de bénévolat ont également eu lieu, notamment avec des entreprises. Cette approche d'engagement citoyen est maintenue.

### Prestations

De 2020 à 2024, le PNRJV souhaite poursuivre sur sa lancée avec un programme annuel d'excursions et identifier de nouvelles thématiques pertinentes.

Le PNRJV peut également organiser des excursions payantes sur demande, sur une de ses thématiques pour des groupes, anniversaires ou sorties d'entreprises.

Enfin, le PNRJV entend poursuivre le développement de ses chantiers de bénévolat (en partenariat avec le Réseau des parcs suisses) en faveur des patrimoines de son périmètre. Les participants à ces chantiers sont actuellement constitués de collaborateurs d'entreprises. D'autres publics peuvent également être concernés à l'avenir (sociétés de développement des communes du PNRJV, sociétés de jeunesse, etc.)

Le PNRJV participe également à de nombreux événements qui lui permette de se rendre visible et sensibiliser à ses actions.

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Excursions et événements grand public	Adaptation au programme 20-24 (thèmes des projets, synergies)	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Évaluation et adaptation des résultats de l'évaluation	Mise en œuvre
		Chantiers de bénévolat	Chantiers de bénévolat		Chantiers de bénévolat
	Développement du concept sorties de groupes			Chantiers de bénévolat	
	Chantiers de bénévolat				

## 6.4 Valorisation des patrimoines communaux (Chatbot) et signalétique

### État du projet

En 2015, le PNRJV a procédé à la pose de ses premières infrastructures de signalétique : panneaux d'entrée de commune, plaquettes sur les administrations communales et panneaux d'accueil devant les offices du tourisme. Il a également été reconnu par l'État de Vaud comme destination touristique d'importance nationale et cantonale. Il a ainsi pu bénéficier de la pose de panneaux de signalétique sur les autoroutes et les routes cantonales vaudoises.

En 2017, une approche intégrée permettant de répondre à un besoin de valorisation des patrimoines communaux, de dynamisation du tourisme de proximité et d'orientation des visiteurs est apparue. Afin de répondre à ce besoin, le Parc a développé un projet pilote de signalétique comprenant un volet physique (panneaux selon le manuel de la marque Parcs suisses) et un volet numérique innovant (Chatbot). Ce projet a été développé en partenariat avec l'association régionale ARCAM. Des infrastructures seront implantées en 2019 dans neuf communes et quatre gares MBC, toutes situées dans le périmètre du PNRJV.

De 2020 à 2024, le PNRJV souhaite mettre en œuvre le projet sur l'ensemble de son territoire et lui donner une ampleur. Il souhaite également participer à la détermination des schémas directeurs régionaux de signalétique en concertation avec le canton, les quatre organisations de développement régional et les offices du tourisme.

### Prestations

#### Participation aux démarches de planification

- Implication du PNRJV dans le cadre de la détermination des schémas directeurs régionaux de signalétique;
- Adaptation, si besoin, du projet de signalétique.

#### Pose de panneaux de signalétique

- Identification des lieux de pose dans vingt communes territoriales du PNRJV;
- Identification des lieux de pose dans les principales gares et lignes de bus du périmètre du PNRJV;
- Détermination par les communes des patrimoines à valoriser en lien aux objectifs du Parc;
- Réalisation et pose de la signalétique;
- Collaboration avec les organisations de développement régional et les offices du tourisme pour le volet numérique;
- Exploration : d'autres demandes de signalétique en lien à de nouveaux besoins particuliers peuvent aussi être couvertes par ce projet.

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Valorisation des patrimoines communaux (Chatbot) et signalétique	Conception Elargissement aux autres communes	Réalisation des infrastructures et pose	Élargissement aux autres communes	Réalisation des infrastructures et pose	Maintien des infrastructures Évaluation

# 7



## Identité régionale

Le Jura vaudois est porteur d'une identité forte et d'un patrimoine d'une grande richesse (paysages, patrimoines culturels immatériels, savoir-faire industriels et artisanaux, etc.).

Le Parc entend promouvoir ces patrimoines d'exception et proposer à ses 32'000 habitants des actions pour participer et s'engager avec le Parc.



## Durée du projet 2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

L'ancrage local d'un parc naturel régional passe notamment par une identification de ses habitants aux valeurs et missions du parc. Afin de favoriser cette identification, le PNRJV souhaite travailler sur trois approches :

- L'implication et la participation des habitants au sein de leur territoire à travers différentes actions et événements ;
- L'augmentation du soutien et de la volonté à s'engager avec le PNRJV ;
- La valorisation de la culture locale et des savoir-faire régionaux.

Ce projet s'inscrit dans la logique suivante :

Le patrimoine culturel participe à la promotion économique, à travers sa contribution au cadre de vie et à l'image de marque des régions. Le territoire est alors présenté comme une offre de valeurs, un lieu unique et riche de projets porteurs d'avenir et de vitalité.

Le PNRJV entend agir comme catalyseur des dynamiques en présence.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte

(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- I.1.7** Entretien et promouvoir le patrimoine constitué par les murs de pierres sèches
- I.1.8** Valoriser le patrimoine bâti, en particulier roman
- II.2.1** Valoriser l'exploitation durable du milieu forestier
- II.3.1** Favoriser et promouvoir les autres produits locaux du PNRJV, issus d'un mode de production durable
- III.1** Développer et promouvoir des événements en lien avec les thématiques du PNRJV
- III.4** Promouvoir les animations culturelles en lien avec les thématiques du PNRJV
- IV.4** Favoriser la collaboration avec les autres parcs en Suisse et à l'étranger

#### Importance du projet pour le Parc

L'ancrage du Parc au sein de son territoire passe principalement par la connaissance et la valorisation de la richesse culturelle et patrimoniale en présence. Plus le rapport de proximité entre les habitants et le PNRJV est fort, plus l'appropriation, la participation et le soutien aux missions du Parc se développent. Les actions du Parc peuvent ainsi être portées en collaboration avec les acteurs locaux. Le but étant que le PNRJV soit synonyme de fierté et d'identité dans la population mais également au-delà de son périmètre.

#### Liens avec d'autres projets

1. Patrimoine paysager ; 2. Patrimoine naturel : Biodiversité ; 3. Agriculture, produits du terroir et économie de proximité ; 4. Tourisme, détente et loisirs durables ; 6. Sensibilisation et éducation au développement durable ; 8. Travailler ensemble et planification ; 9. Communication et marketing

## Organisation du projet

### Partenaires

UNESCO patrimoines culturels immatériels : 1, 3  
Office fédéral de la culture : 1  
Service des affaires culturelles du canton de Vaud (SERAC) : 1  
Habitants du PNRJV (et hors Parc) : 2, 3, 4  
Communes territoriales et propriétaires : 1, 2, 3, 4  
Ambassadeurs et bénévoles : 2  
Membres du PNRJV : 2, 3, 4  
Réseau des parcs suisses : 1, 3  
Parcs suisses (Finges, Gruyère Pays-d'Enhaut) : 1, 3  
Parc naturel régional du Haut-Jura (F) : 1, 3  
Associations et particuliers promoteurs des patrimoines et savoir-faire : 1, 3  
Organisations de développement régional (ADAEV, ADNV, ARCAM, Région de Nyon) : 1, 3

### Intégration dans des outils / processus de planification plus larges

Patrimoine culturel immatériel (UNESCO)  
Stratégie paysage de l'OFEV  
Stratégie Biodiversité Suisse  
Liste des traditions vivantes en Suisse  
Plan directeur cantonal  
Loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA)  
Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel du canton de Vaud (LPMI)  
Inventaire vaudois et suisse du patrimoine culturel immatériel (PCI)

## Prestations obligatoires

### Prestations

### Délai

Une Fête des habitants est organisée tous les deux ans.

2020, 2022, 2024

Un inventaire relatif au patrimoine culturel immatériel est réalisé et des échanges réguliers ont lieu avec le service des biens culturels du canton afin de valoriser et favoriser les savoir-faire (ex : muretier/muretière, lutherie,...).

Annuel

## État du projet, prestations et effets

### 7.1 Le PARC, c'est vous !

#### État du projet

Débuté durant la période 2012 à 2015, le projet « Charte de l'habitant-e » a connu un intérêt certain auprès des habitants du Parc dès son lancement. Il a ensuite évolué entre 2016 et 2018, et été incorporé à une démarche plus large appelée « Le PARC, c'est vous ! » touchant divers publics (Ambassadeurs individuels, Ambassadeurs touristiques, membres, habitants ayant signé la Charte, nouveaux producteurs).

Dès 2017 et suite à des actions de formation, le PNRJV a pu bénéficier du soutien des Ambassadeurs officiant comme démultiplicateurs des messages et promoteurs des valeurs du PNRJV mais aussi comme bénévoles. Toutefois, la diversité des publics cibles et de leurs motivations a rendu parfois les messages et actions de ce projet confus et difficile à gérer pour le Parc.

Pour la période 2020 – 2024, ce projet est adapté et se focalise sur les habitants.

Les Ambassadeurs touristiques sont intégrés dans le projet 4.1 « Coordination et valorisation touristique régionale et cantonale » et évoluent comme des partenaires en lien aux services (restaurateurs, B&B, etc.) tout comme les démarches en lien à la labellisation. De plus, une réflexion est menée en 2019 afin de simplifier les engagements des habitants et de clarifier le rôle d'Ambassadeur individuel.

En parallèle, une Fête des habitants a été développée. En 2018 a eu lieu la troisième édition qui a été un immense succès. Pour la première fois, cette fête a été coorganisée avec une société locale, le marché villageois de Vaulion. Cela a permis un effet gagnant-gagnant en augmentant le chiffre

d'affaires des artisans et en amenant un nouveau public pour le Parc. Cette fête continue à être organisée tous les deux ans.

En plus d'un Forum participatif décrit dans les statuts du Parc, une fête des membres est également organisée chaque année avec des ateliers thématiques. Elle continue mais avec une approche plus participative au sein des ateliers et animations.

#### Prestations

Ce sous-projet vise à améliorer l'engagement en lien au Parc.

##### Conception simplifiée du projet

- Mise en œuvre des démarches de simplification issues du processus d'évaluation du projet en 2019 et mesures ciblées par public cible et en lien à l'orientation 2020–2024 ;
- Mise en place d'actions et de communications pour encourager la population à s'engager.

##### Formation, valorisation des ambassadeurs et des membres

- Conception d'événements sur différents thèmes liés à des enjeux du Parc (préservation de la biodiversité, rôles et missions du PNRJV, etc.) ;
- Journée annuelle participative des membres, avec des activités pouvant également attirer des enfants (Fête des membres).

##### Fête des habitants

- Organisée une fois tous les deux ans en fonction des opportunités de collaboration avec un événement régional.

## Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Le PARC, c'est vous !	Adaptation et clarification du concept  Réalisation des mesures de simplification  Adaptation au public cible  Fête des habitants	Mise en œuvre	Mise en œuvre  Fête des habitants	Bilan et évolution	Mise en œuvre  Fête des habitants

## 7.2 Culture et savoir-faire régionaux

#### État du projet

Le périmètre du PNRJV recèle de très importants patrimoines et traditions vivantes propres à son territoire. Ils participent à la création d'une identité forte chez les habitants. Le PNRJV souhaite pouvoir participer au maintien et à la valorisation de ces patrimoines et traditions vivantes en favorisant ainsi une identité régionale. Il a été démontré que les traditions vivantes et patrimoines immatériels sont en lien à la vitalité d'une région.

Dès 2012, le PNRJV a développé des prestations sur ce thème : promotion de manifestations culturelles, valorisation de partenaires dans son journal tous-ménages, reportages audiovisuels, livre sur le Parc, etc. Il ambitionne toutefois, de 2020 à 2024, d'intensifier ses efforts de promotion.

Ce projet s'inscrit dans la logique du projet portant sur les patrimoines vivants développé depuis 2018 par le Réseau des parcs suisses.

#### Prestations

Le Service des affaires culturelles (SERAC), en collaboration avec le PNRJV, réalise un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent dans le Parc. Le savoir-faire des murs en pierres sèches, le savoir-faire horloger et la fabrication du fromage d'alpage font partie du patrimoine culturel immatériel mis en avant. Le PNRJV peut soutenir la fabrication du fromage d'alpage et sa reconnaissance à l'inventaire du canton de Vaud par exemple.

Dans la valorisation du savoir-faire du Parc, une attention particulière est également apportée au métier de muretier. Le PNRJV, en collaboration avec le Fonds Suisse pour le Paysage, recense les opportunités de formation et de transmission de ce savoir-faire et diffuse cette information. Il propose des stages en lien à ce métier afin de continuer à faire vivre ce métier et la qualité nécessaire à cette technique.

Sur la base des expériences d'autres parcs en Suisse et à l'étranger, des échanges d'expériences ont lieu afin de déterminer des mesures de promotion et de soutien adéquats aux porteurs régionaux de patrimoines.

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Culture et savoir-faire régionaux	Inventaire Recensement des formations et opportunités de muretiers	Mise en œuvre de mesures	Mise en œuvre de mesures	Mise en œuvre de mesures	Évaluation

### 7.3 Mesures de gestion exploratoires

**État du projet** La reconnaissance par les pouvoirs publics et la population de l'existence et de l'importance du patrimoine culturel immatériel est très récente. De nombreux développements vont avoir lieu ces prochaines années par rapport à ces patrimoines. Le PNRJV souhaite pouvoir répondre à d'éventuels enjeux futurs.

**Prestations** Prestations à déterminer en fonction de l'apparition des besoins.

#### Calendrier

	2020	2021	2022	2023	2024
Mesures exploratoires					

# 8



## Travailler ensemble et planification

Les très nombreux partenariats et collaborations que le Parc entretient avec les acteurs présents sur son territoire assurent une répartition optimale des responsabilités et des tâches, et une compréhension des différences et synergies. Ceci fait du PNRJV une porte d'entrée dans le territoire et un organisme incontournable pour la coordination au niveau des actions.

En s'associant à des partenaires tels que les organisations de développement régional ou les offices du tourisme, il s'assure que ses objectifs soient pris en compte et amplifie ainsi l'impact de ses actions. Le lien au Réseau des parcs suisses et aux autres parcs permet des échanges d'expériences riches et importants pour le développement du Parc.



**Durée du projet** 2020 – 2024

**Bref descriptif du projet**

Le développement durable du PNRJV est possible notamment grâce à une articulation forte de plusieurs politiques publiques, ainsi qu'à une coordination des actions entreprises par différents acteurs (communes territoriales et propriétaires, organisations de développement régional, administrations cantonales vaudoises, fondations et associations actives dans le périmètre du PNRJV, etc.). Il est donc essentiel que le PNRJV maintienne et élargisse ses collaborations avec ces institutions et puisse jouer son rôle de plateforme de concertation et de porte d'entrée au sein de son territoire, ceci afin d'assurer une prise en compte effective de ses objectifs dans le développement de son territoire.

La mesure E12 du Plan directeur cantonal précise notamment que : « le parc est un instrument d'aménagement du territoire informel, fruit d'une démarche volontaire. Il émane d'un processus participatif démocratique et offre une plateforme de concertation en amont de toute action sur le territoire. À travers un développement orienté sur le projet et l'action, il mobilise la capacité d'initiative des régions et renforce les synergies. »

La collaboration avec le Réseau des parcs suisses est également centrale afin de participer à la politique des parcs suisses et aux échanges. Enfin, le renouvellement de la Charte doit être anticipé et facilité, tant dans la forme (communication, transparence, participation, légitimité, etc.) que sur le fond (visibilité, consistance avec les autres planifications présentes sur le territoire). Il est important de mentionner et de prendre en compte les planifications des autres acteurs du territoire afin d'identifier notamment les enjeux actuels et futurs.

**Contribution aux indicateurs d'effet du Parc**

**Contribution aux objectifs de la Charte**  
(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

- IV.2** Réaliser et adapter les documents relatifs à la gestion du PNRJV
- IV.4** Favoriser la collaboration avec les autres parcs en Suisse et à l'étranger
- IV.6** Favoriser la prise en compte des objectifs du PNRJV dans la gestion du territoire.

**Importance du projet pour le Parc**

Ce projet est essentiel afin d'assurer un déploiement des effets des actions du PNRJV sur le long terme et ceci de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire et de renforcer le rôle de chacun. Il est important que les missions et complémentarités des différents acteurs du territoire soient comprises et prises en compte dans les projets.

Le renouvellement de la Charte du PNRJV revêt, à ce titre, une importance particulière.

**Liens avec d'autres projets**

La coordination étant transversale, elle est en lien avec l'ensemble des actions décrites dans les fiches de projet du plan de gestion 2020 – 2024.

**Organisation du projet**

**Partenaires**

Office fédéral de l'environnement (OFEV) : 5  
Administration cantonale vaudoise (SPEI, DGE, SDT, DGAV etc.) : 1, 5  
Organisations de développement régional (ADAEV, ADNV, ARCAM, Région de Nyon) : 1  
Communes territoriales et propriétaires : 4  
Offices du tourisme (Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Vallée de Joux Tourisme, Région Yverdon-les-Bains) : 1  
Office du Tourisme du canton de Vaud : 1  
Réseau des parcs suisses : 1, 3  
Parc naturel régional du Haut-Jura : 1, 3  
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut : 1, 3  
Parc périurbain du Jorat (en création) : 1, 3  
Parcs de l'arc jurassien (en particulier Doubs, Chasseral, Aargau) : 1, 3  
Parc Finges : 1, 3  
Fondations et associations actives dans le périmètre (Bois de Chênes, Pro Natura Vaud, Arboretum national du Vallon de l'Aubonne, etc.) : 1  
Universités et HES : 1

**Intégration dans des outils / processus de planification plus larges**

Stratégie paysage de l'OFEV  
Stratégie Biodiversité Suisse  
Stratégie du Réseau des parcs suisses  
Nouvelle politique régionale (NPR)  
LAT, Plan directeur cantonal (2018)  
Politique d'appui au développement économique (PADE) du canton de Vaud  
Plan directeur régional du district de Nyon (approbation cantonale en suspens)  
Plan directeur régional du nord vaudois (en cours d'élaboration, consultation publique en cours)  
Plan directeur régional du district de Morges (en suspens)  
Plan directeur régional de la Vallée de Joux (en projet)  
Stratégies des quatre organismes de développement régional (ADAEV, ARCAM, ADNV et Région de Nyon)

**Prestations obligatoires**

**Prestations**

**Délai**

Les accords de partenariats sont actualisés avec les quatre organisations de développement régional. Annuel

La coordination avec le Parc naturel régional du Haut-Jura est assurée et un bilan de la collaboration est partagé. Annuel

Les contrats de parc 2023-2032 sont proposés aux communes, la charte 2023-2032 est entrée en vigueur. 2021, 2023



## État du projet, prestations et effets

### 8.1 Partenariat du développement régional

#### État du projet

Les quatre organisations de développement régional présents sur le territoire du Parc (ADAEV, ARCAM, ADNV et Région de Nyon) sont des partenaires essentiels. Un accord de partenariat lie depuis plusieurs années ces organismes et le PNRJV. Afin d'assurer une coordination optimale, le PNRJV entend approfondir des collaborations avec les quatre organisations de développement régional.

En 2018, le PNRJV a entrepris un travail de clarification des rôles et tâches avec les organisations de développement régional.

#### Prestations

- Maintien des accords de partenariats avec les quatre organisations de développement régional;
- Évaluation annuelle et adaptation des accords de partenariat;
- Identification de possibilité de synergies entre les quatre régions et le PNRJV;
- Actions de communication et de valorisation des collaborations en conformité avec la nouvelle stratégie de communication;
- Animation d'une plateforme de coordination des planifications stratégiques du PNRJV, des plans directeurs régionaux et des stratégies des quatre associations de développement régional.

#### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Partenariat du développement régional	Maintien et développement	Maintien et développement	Maintien et développement Évaluation	Maintien et développement selon les résultats de l'évaluation	Maintien et développement

### 8.2 Travail en réseaux

#### État du projet

Très dynamique, le territoire du Parc est en perpétuelle évolution. Le réseau des partenaires du PNRJV est amené à sans cesse se développer, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de son périmètre. Il est essentiel pour le PNRJV de pouvoir poursuivre les collaborations institutionnelles déjà existantes, ainsi que d'envisager de nouveaux partenariats.

#### Prestations

- Parcs suisses et Parc naturel régional du Haut-Jura (transfrontalier)**
- Poursuite et approfondissement des collaborations et échanges d'expériences avec les parcs vaudois, de l'arc jurassien et suisses, également sur la gouvernance;
  - Collaborations opérationnelles avec le Parc naturel régional du Haut-Jura conformément à l'accord de partenariat signé en 2018 et mis à jour annuellement.

#### Offices du Tourisme et Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV)

- Collaborations opérationnelles avec les quatre offices du Tourisme du périmètre conformément aux accords de partenariat signés et mis à jour annuellement;
- Conclusion d'un accord de partenariat entre le PNRJV et l'OTV afin d'augmenter la notoriété et la visibilité du Parc au niveau cantonal, national et international.

#### Fondations et associations

- Poursuite des collaborations avec les fondations et associations poursuivant des objectifs similaires à ceux du PNRJV.

Identification permanente de possibilités de synergies avec des associations et fondations actives dans le périmètre du Parc.

#### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Travail en réseaux	Collaborations effectives Mise à jour des conventions	Collaborations effectives Mise à jour des conventions	Collaborations effectives Mise à jour des conventions	Collaborations effectives Mise à jour des conventions	Collaborations effectives Mise à jour des conventions

### 8.3 Charte 2023 – 2032

#### État du projet

Le PNRJV achève sa première période de Charte en 2022. L'évaluation de cette dernière est réalisée en 2019. Le PNRJV entend tirer des enseignements de cette évaluation afin d'assurer une réalisation participative optimale de sa prochaine Charte et notamment aller vers des processus simplifiés et plus facilement communicables. Des démarches auprès des conseils communaux et généraux des trente communes territoriales ont été entreprises dès 2017 dans ce sens ainsi que des rencontres entre les municipalités et la nouvelle Directrice en 2018.

#### Prestations

Rédaction de la Charte incluant une consultation poussée menée auprès des communes et des partenaires régionaux sur son contenu. Ce travail est réalisé en partie avec l'appui de mandataires externes. Le temps à y consacrer ne doit pas être sous-estimé en comparaison avec le reste du programme. Le travail a surtout lieu sur l'année 2021.

#### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Charte 2023 – 2032	Orientations	Planification Préparation Fin 2021 - dépôt et validation des communes	Dépôt Confédération	Début de la nouvelle Charte	

## 8.4 Plan de gestion 2025 – 2028

### État du projet

Suite au renouvellement de sa Charte, le PNRJV est également amené à réaliser son plan de gestion pour la période 2025 – 2028. Ce processus doit être planifié au mieux afin de permettre un dialogue optimal des différents organes et partenaires du PNRJV.

Les stratégies de développement régionales doivent se renouveler autour de la même période que celle de la Charte, ceci est une grande opportunité de coordination et de mise en cohérence.

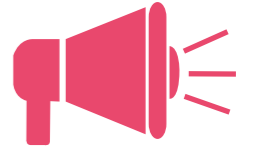
### Prestations

Préparation du plan de gestion.

### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Plan de gestion 2025 – 2028				Bilan Préparation Info-consultation	Validation Dépôt Adaptation

# 9



## Communication et marketing

Il s'agit de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de communication du Parc permettant de le faire connaître davantage auprès des différents publics concernés et de développer une communication simplifiée et en fonction de la motivation des publics cibles, simple et donnant envie de vivre une expérience au sein du Parc.



## Durée du projet 2020 – 2024

<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>Il s'agit de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de communication 2019– 2024 (cf. Annexes) en se basant sur la motivation des publics cibles.</p> <p>Trois objectifs à développer à court et moyen termes sont identifiés comme essentiels :</p> <p><b>Notoriété</b> Renforcer et valoriser une identité territoriale PNRJV d'exception auprès des divers publics cibles afin de faire connaître ou légitimer l'existence du Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Valoriser l'identité multiple et la diversité culturelle des régions ;</li><li>Renforcer la visibilité du PNRJV dans les régions limitrophes.</li></ul> <p><b>Promotion</b> Positionner le Parc comme un acteur de services et de dynamisme pour la région :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Susciter l'adhésion et un sentiment de fierté de la part des habitants ;</li><li>Dynamiser l'implication des communes dans la valorisation du Parc ;</li><li>Optimiser les opportunités de tourisme durable et responsable sur le territoire.</li></ul> <p><b>Information</b> Sensibiliser régionalement aux missions et actions développées en faveur du Parc :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Créer des synergies entre les actions et les bénéfices en termes de qualité de vie, vitalité du tissu social, dynamisme régional, etc. ;</li><li>Développer les actions éducatives et de sensibilisation à un public plus large.</li></ul>
----------------------------------	---

## Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

<b>Contribution aux objectifs de la Charte</b> (Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)	<b>IV.3</b> Informer le grand public ainsi que les membres et partenaires sur les activités du PNRJV <b>IV.5</b> Développer la signalétique du PNRJV
---	---

<b>Importance du projet pour le Parc</b>	<p>Ce projet est d'une importance cruciale pour le Parc. Sans une communication adaptée aux publics cibles et une réelle compréhension des activités du Parc et de son rôle, l'adhésion et l'appropriation des publics concernés n'a pas lieu. De facto, quelle que soit la qualité des projets réalisés, ils ne peuvent pas être valorisés s'ils sont peu compris.</p> <p>À l'aube de la discussion de la nouvelle Charte, il est temps que le Parc développe son identité et apporte la preuve de sa valeur ajoutée.</p> <p>Il permet d'homogénéiser et de coordonner la communication du Parc à travers la mise en place de différents outils et au soutien de l'équipe.</p>
--	---

<b>Liens avec d'autres projets</b>	Ce projet a un lien avec tous les projets du Parc. Il sert de soutien aux autres projets dans leurs aspects de communication et marketing.
------------------------------------	--

## Organisation du projet

<b>Partenaires</b>	Office fédérale de l'environnement (OFEV) : 5 Direction générale de l'environnement (DGE) : 1, 5 Réseau des parcs suisses : 1, 3
<b>Rôles :</b>	Professionnels de la presse et de la communication (médias locaux, régionaux et nationaux) : 1
1. Collaboration / partenariat	Partenaires régionaux des principaux projets : 3
2. Participation	Communes territoriales et propriétaires : 3
3. Information	Habitants du Parc et de la région : 3
4. Bénéficiaire	Acteurs économiques (producteurs, artisans, restauration, guides, etc.) : 3
5. Co-financement	Offices du tourisme (Nyon Région Tourisme, Morges Région Tourisme, Vallée de Joux Tourisme, Région Yverdon-les-Bains) : 3
6. Mandataire	Partenaires touristiques : 3 Membres et Ambassadeurs : 2, 3

<b>Intégration dans des outils / processus de planification plus larges</b>	Parcs d'importance nationale : Manuel de la marque (OFEV).
---	--

## Prestations obligatoires

Prestations	Délai
Les Infocommunes électroniques (1x/mois), le journal du Parc (2x/an) et la communication à travers les réseaux sociaux atteignent environ 150 élus communaux, respectivement 32'000 destinataires. Un nouveau site internet modernisé, esthétique et avec des informations claires et opérationnelles est développé puis maintenu et mis à jour.	Annuel

## État du projet, prestations et effets

### 9.1 Mise en œuvre de la stratégie de communication 2019 – 2024

#### État du projet

Un grand nombre de supports de communication ont été mis en place par l'équipe en charge de l'administration du Parc ces dernières années. Ces documents sont de bonne qualité et plusieurs sont édités avec un effort de vulgarisation du contenu, accessible à un large public. Toutefois, le retour du terrain - notamment des communes et municipalités - indique que cette profusion de supports de communication porte préjudice à une compréhension simple des valeurs (l'identité) et des actions (le programme de mesures) menées par le Parc.

#### Les principaux motifs peuvent ainsi être identifiés :

Des supports trop spécifiques et un langage pas forcément adapté ;  
Une absence d'outils de vérification des actions de communication.

Malgré ce constat en demi-teintes, il faut souligner que plusieurs actions récentes se développent dans la bonne direction, comme par exemple la Fête des habitants, qui permet une visibilité importante de l'institution « PNRJV » auprès des habitants et qui a été judicieusement couplée à un événement local pour augmenter l'audience lors de la dernière édition.

#### Enjeux et défis

Organisation interne au Parc naturel régional Jura vaudois

La profusion des supports et actions de communication est vraisemblablement liée à une stratégie de communication calquée sur une structure organisationnelle et/ou administrative. Pour les publics du Parc, il y a un manque de cohérence et d'efficacité, car cette stratégie ne prend pas suffisamment en compte leurs attentes spécifiques ni les canaux les plus

adéquats pour attirer leur attention. Par conséquent, il est indispensable de retrouver cohérence et efficacité, en réfléchissant à la manière de créer des synergies avec une stratégie de communication segmentée par type de publics et coordonnée par un-e responsable de communication.

Donner (ou retrouver) une identité « territoriale » autour de la dynamique du Parc :

Le positionnement actuel de la communication a eu pour résultat de distancer le Parc de certains de ses publics qui ne perçoivent pas la valeur ajoutée de ce dernier telle qu'attendue à l'origine de sa création. La stratégie de communication 2019 – 2024 doit permettre de fédérer toutes les parties prenantes – communes, habitants, acteurs économiques locaux, partenaires et touristes/excursionnistes – au Parc naturel régional Jura vaudois.

#### Prestations

Reflet de l'activité dynamique du Parc et de son attractivité pour la région, la stratégie de communication se veut résolument axée sur des relations d'échanges entre partenaires, groupes cibles et acteurs liés au Parc. Elle se veut collaborative, participative, mesurable, en phase avec ses missions et réaliste avec les ressources à sa disposition, de façon à proposer et décrire des prestations :

- Des supports de communication en phase avec ses valeurs (durables) et des moyens d'informations privilégiés par les publics du Parc ;
- Un nombre limité de supports de communication édités afin de centraliser au maximum les informations destinées à un public multiple ;
- Une identité visuelle cohérente et qualitative sur tous les supports ;
- Des collaborations et des synergies de communication optimales avec des partenaires et relais d'information lorsque ces derniers disposent de plus de ressources et compétences (ex : OT, Suisse Tourisme, parcs suisses, Car Postal, etc.) ;
- Un appui sur une stratégie spécifique d'usage des médias sociaux et des outils innovants et participatifs.

Les contacts avec les médias (presse et télévision) sont renforcés. Des partenariats avec certains journaux comme par exemple Terre et Nature sont analysés, et des thématiques sont développées, notamment pour la mise en valeur des personnalités et des savoir-faire du Parc et de ses offres.

#### Calendrier

Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Mise en œuvre de la stratégie de communication					

### 9.2 Site internet

#### État du projet

Le site internet actuel, doit être rendu plus « vivant » et moderne afin de pouvoir servir de relais de communication (HUB) en lien aux activités du Parc. Un concept est développé. Actuellement, il valorise peu les actions des partenaires et activités sur le territoire du Parc.

La volonté est d'utiliser le site également comme un outil de valorisation du territoire ainsi que de simplifier la recherche d'information.

#### Prestations

Le site internet est développé comme HUB de la communication du Parc. Il évolue également en lien aux techniques récentes et aux réseaux sociaux.

#### Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Site internet	Réalisation	Développement et adaptation	Développement et adaptation	Développement et adaptation	Développement et adaptation

# 10



## Gestion et qualité

Un management professionnel est la clé de réussite pour l'ensemble du projet Parc et de ses réalisations. La gestion de la qualité du Parc repose sur un bon fonctionnement des organes stratégiques et une relation de confiance avec les communes et le canton ainsi qu'une équipe professionnelle dotée de compétences et de moyens adéquats pour assurer la qualité et l'aboutissement des projets. Il est nécessaire de disposer d'outils de conduite performants et des ressources adaptées pour mener à bien les objectifs du Parc.



### Durée du projet

2020 – 2024

### Bref descriptif du projet

Le Parc est une organisation qui a beaucoup évolué depuis sa reconnaissance en tant que Parc d'importance nationale par la Confédération, tant au niveau de l'ampleur de son programme que des fonds publics et privés reçus. La demande de professionnalisation des structures de gestion par les bailleurs de fonds et de l'obtention d'une certification de qualité reconnue amènent les parcs à devoir se doter de nouveaux outils et compétences. Le Parc ne peut plus se permettre un manque de processus de gestion et une comptabilité opaque.

Un fonctionnement professionnel, transparent, efficace et efficient à l'interne ainsi que dans les structures stratégiques et décisionnelles est essentiel pour la bonne mise en œuvre de la Charte, mais également pour établir une confiance entre les acteurs concernés.

Ce projet consiste à assurer le suivi et le management des projets du Parc à l'aide d'outils adaptés autant du point de vue de la gestion de projet, par la mise en place d'un suivi et d'évaluation annuelle, que d'une pratique et comptabilité adaptées aux enjeux du Parc. Ces éléments permettent d'assurer une gestion financière transparente et de qualité.

La stabilisation de l'équipe professionnelle et la définition d'une politique RH adaptée au plan de gestion du Parc et aux tâches définies est également essentielle.

Les processus et outils de soutien informatique et la classification des documents (conservation du savoir, classification cohérente et arborescence informatique) font également partie d'une gestion de qualité.

Afin de valoriser la mise en place de ces différents outils de bonne gouvernance, le Parc se dote et conserve un label reconnu de bonne gestion adapté à ses valeurs et besoins (ex : Entreprises citoyennes).

Cela permet aussi de ramener une confiance de la part des bailleurs de fonds et facilite la recherche de fonds complémentaires lorsque nécessaire.

La mise en place d'une gestion efficace et efficiente est un investissement nécessaire permettant ensuite au Parc de le récupérer par une opérationnalisation accrue et un meilleur usage de ses fonds.

Il est également important que dans la gouvernance du Parc, les communes aient des moments privilégiés d'échanges. Une journée annuelle est organisée pour les communes.

### Contribution aux indicateurs d'effet du Parc

#### Contribution aux objectifs de la Charte

(Objectifs stratégiques implicitement et opérationnels)

**II.6.1** Favoriser et promouvoir l'offre en transports publics ainsi que la mobilité douce

**IV.1** Développer un système interne de la qualité et de l'environnement

**IV.2** Réaliser et adapter les documents relatifs à la gestion du Parc

#### Importance du projet pour le Parc

Une professionnalisation et une gestion de qualité, efficiente et efficace, est la clé de la réussite de la mise en œuvre de l'ensemble du programme du Parc et de l'atteinte de ses objectifs. Elle est également centrale pour un bon contrôle des dépenses des fonds publics et privés.

#### Liens avec d'autres projets

Une bonne gestion et un système de qualité est en lien avec tous les projets et activités du Parc.

## Organisation du projet

<b>Partenaires</b>	Office fédéral de l'environnement (OFEV): 5 Organes du Parc: 2, 3, 4
<b>Rôles:</b>	Communes territoriales et propriétaires: 2, 3, 4 Canton de Vaud: 3
1. Collaboration/partenariat	Réseau des parcs suisses et échanges ponctuels sur la gouvernance avec plusieurs parcs suisses particuliers: 1, 3
2. Participation	
3. Information	
4. Bénéficiaire	
5. Co-financement	
6. Mandataire	

<b>Intégration dans des outils / processus de planification plus larges</b>	Loi fédérale sur la protection de la nature et du Paysage (LPN, 1966 ; état janvier 2017) Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (Ordonnance sur les parcs, OParcs), du 7 novembre 2007 (État le 1 <sup>er</sup> avril 2018) Loi d'application sur les parcs d'importance nationale VD (LVOParcs, 2008) Manuel sur les conventions programmes 20-24 dans le domaine de l'environnement (parcs naturels régionaux d'importance nationale) Statuts du Parc Cadre du système de management intégré Parc modèle suisse Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale
---	--

## Prestations obligatoires

Prestations	Délai
Le Parc conseille les communes sur la prise en compte des objectifs stratégiques du parc dans le cadre des actions et projets de planification, selon les demandes des communes	2022, 2024
Le canton précise dans le cadre d'une fiche d'application la manière d'intégrer les objectifs du parc dans la planification territoriale communale.	2020

## État du projet, prestations et effets

### 10.1 Gestion qualité et efficience

<b>État du projet</b>	La Direction du Parc a été reprise en mai 2018 par une nouvelle Directrice. Après un diagnostic interne et externe partagé par le Bureau, il a été attesté que la gouvernance interne du Parc comportait des lacunes: la gestion financière, de projets et des ressources humaines ainsi que les systèmes de classification interne doivent être améliorés afin de rendre le Parc opérationnel et prêt à répondre à ses missions et aux normes de qualité demandées par la Confédération.
-----------------------	---

Afin que le Parc puisse retrouver la confiance de ses partenaires, notamment de ses bailleurs de fonds, et travailler de manière apaisée et efficace en interne, il est indispensable de mettre en place des processus simplifiés, adaptés et transparents, permettant une bonne gestion incluant la gestion des risques.

<b>Prestations</b>	Le Parc met en place les outils de gestion nécessaires à une gestion saine des ressources, notamment financières, ainsi qu'à une gestion de projets facilitant le suivi et la communication. Il met en place des outils de classification avec des règles de classement et de dénomination strictes. Il se dote des ressources nécessaires pour atteindre cet objectif.
--------------------	---

Le Parc est au bénéfice d'un système de management intégré de qualité et obtient et conserve une certification reconnue.

Le Parc met en place un plan de management annuel permettant de suivre la mise en œuvre des projets, des budgets et d'en tirer des bilans et d'adapter les projets et budgets lorsque nécessaire. Il peut, en tout temps, connaître l'état de ses dépenses. Le Parc dispose d'un outil pour gérer les heures de présence, vacances, absences, imputables facilement aux projets.

Cela lui permet de revoir régulièrement les indicateurs de prestations retenus (reporting) pour la Convention-Programme et de faire un rapport annuel d'activités.

Ces processus de qualité permettent aux collaborateurs de gagner du temps et d'être plus efficaces dans la gestion de leurs tâches.

Le Parc met en place un plan de management annuel permettant de suivre la mise en œuvre des projets, des budgets et d'en tirer des bilans et d'adapter les projets et budgets lorsque nécessaire. Il peut, en tout temps, connaître l'état de ses dépenses. Le Parc dispose d'un outil pour gérer les heures de présence, vacances, absences, imputables facilement aux projets.

Cela lui permet de revoir régulièrement les indicateurs de prestations retenus (reporting) pour la Convention-Programme et de faire un rapport annuel d'activités.

Ces processus de qualité permettent aux collaborateurs de gagner du temps et d'être plus efficaces dans la gestion de leurs tâches.

## Calendrier

Étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Gestion de qualité et efficience	Certification qualité obtenue	Conservation	Conservation	Conservation	Conservation

## 10.2 Organe responsable du Parc et gestion

### État du projet

Actuellement, il manque de nombreux outils de gestion RH afin de pouvoir évaluer et définir un plan de travail avec les collaborateurs. Certaines tâches et rôles sont flous.  
Les cahiers des charges ne sont pas à jour. Le Parc actualise ses procédures écrites sur les tâches de fonctionnement.

Les Assemblées générales, les Comités, les séances du Bureau et les Commissions sont fonctionnelles.

L'utilisation du Forum (cf. Statuts en annexes) peut aller dans un sens plus participatif.

### Prestations

Il s'agit de définir et maintenir une politique RH, avec notamment une définition des rôles claire et des cahiers des charges en adéquation avec les besoins de l'institution et ré-évalués sur une base annuelle.  
Les processus de décision sont garantis grâce à la préparation des séances des Commissions, du Bureau, du Comité (y. c. dédommagements) et l'Assemblée générale et à la mise à disposition des informations nécessaires ainsi qu'à la prise de PV.

Une discussion, en lien au travail des Commissions notamment, aura lieu dans le cadre de la nouvelle Charte ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration de la participation active des acteurs du Parc afin de favoriser des échanges et le soutien.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Organe responsable du Parc et gestion					

## 10.3 Moyens matériels

### État du projet

D'un point de vue logistique le Parc loue ses bureaux à la commune de St-George.

Le Parc doit se moderniser dans son système informatique afin notamment de faciliter le travail des collaborateurs depuis l'extérieur et assurer des sauvegardes électroniques.

Au niveau de la mobilité, jusqu'il y a peu de temps, une voiture était obligatoire pour pouvoir travailler au Parc. Non seulement ceci coûte relativement cher mais ne reflète pas les valeurs de développement durable et d'encouragement à la mobilité douce prônées.

### Prestations

Le Parc se dote d'un système informatique modernisé (serveur virtualisé) facilitant l'accès aux documents et leur sauvegarde.  
Ceci doit également éviter le fait que l'équipe ne puisse pas travailler lors de coupures de courant ou autres blocages informatiques du serveur.

Il se dote également d'une mobilité « d'entreprise », c'est-à-dire d'un véhicule utilitaire, si possible électrique, acquis en « leasing ». Les employés du Parc sont encouragés à l'utiliser pour leurs déplacements et à se rendre au Parc en transports publics ; l'aspect utilitaire permet d'éviter la location de véhicule pour le transport de matériel du Parc pour divers événements.

Ce projet couvre également tous les frais liés au fonctionnement de base et charges du Parc.

## Calendrier

Étapes / Activités	2020	2021	2022	2023	2024
Moyens matériels					

